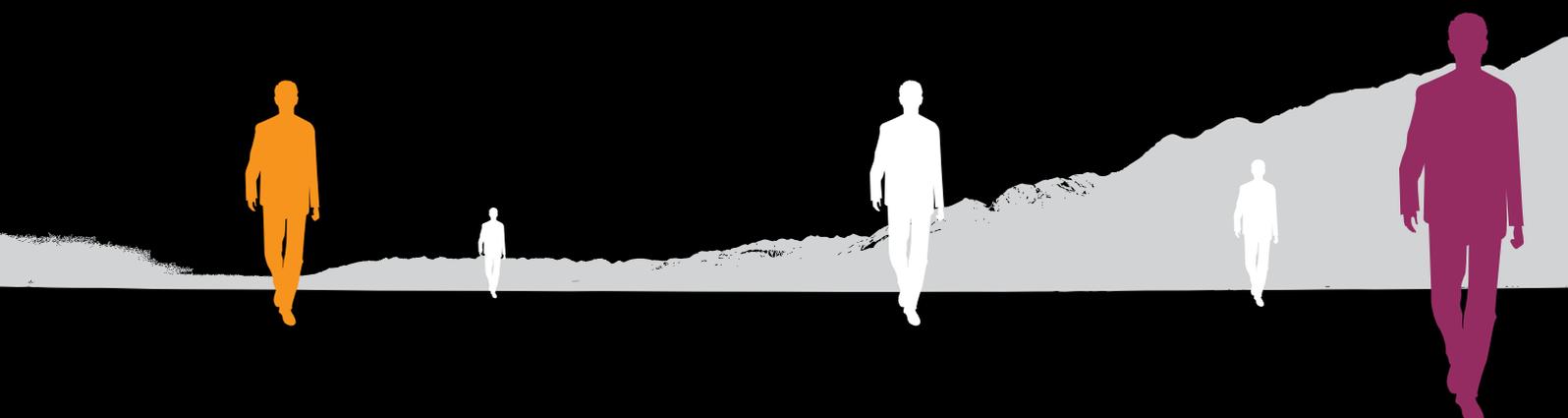
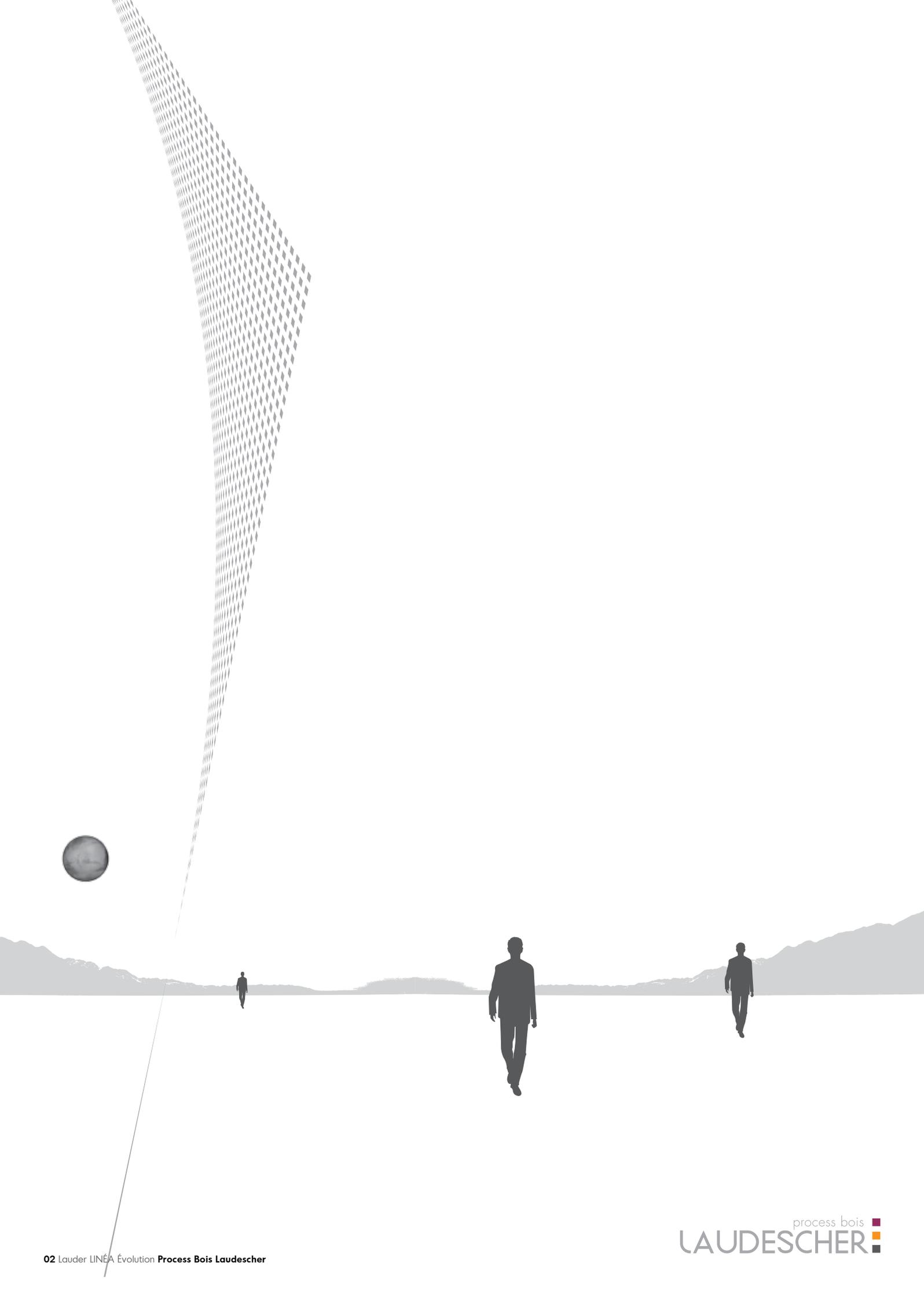


Lauder LINÉA Évolution



process bois ■
LAUDESCHER ■



Sommaire

Les gammes de panneaux murs et plafonds Lauder LINÉA Évolution , exclusivité **Process Bois Laudescher**, sont principalement constituées de panneaux lignés en bois massif et comportent 4 références pour le plafond (2.6.6 ; 2.4.3 ; 4.2.4 et 9.2.3) et 2 pour le mur (4.2.1 et 4.2.4). Elles se différencient par la section de la lame ainsi que par son espacement.

Ces produits apportent une grande originalité dans la variation des rythmes, et offrent la possibilité de créer des murs et des plafonds à l'aspect filant et monolithique.

Lauder

LINÉA Évolution

4 - 9	Performances plafonds et murs
10	Environnement - Santé
11	Applications plafonds et murs
12	Nuancier gamme LINÉA Évolution

Modèles

PLAFOND

14 - 17	Caractéristiques générales
16	2.6.6
17	2.4.3
18	4.2.4
19	9.2.3
20 - 29	Mises en œuvre et points singuliers

Modèles

MUR

32 - 33	Caractéristiques générales
34	4.2.1
35	4.2.4
36 - 45	Mises en œuvre et points singuliers

Lauder

LINÉA Évolution

48 - 53	Mises à format
54 - 55	Options et accessoires
56 - 57	Conditions générales de ventes
58 - 59	Délais

Performances techniques



Procédé industriel de fabrication

Entaillage avec une technologie d'assemblage à mi-bois garantissant une tenue parfaite du panneau ligné.



Bois massif

Nos bois massifs sont tous rigoureusement sélectionnés pour assurer la qualité de nos produits finis (bois sec 10 à 12 %, 1^{er} choix). Ils sont certifiés PEFC / FSC, certification garantissant que les bois et les produits dérivés du bois utilisés pour la fabrication des panneaux et dalles **Process Bois Laudescher** proviennent de forêts exploitées de façon durable et responsable.



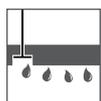
Environnement - Santé

Les panneaux **Process Bois Laudescher** entraînent peu de déchets et sont recyclables. Ils permettent une excellente circulation de l'air pour des conditions d'aération et d'hygiène accrues. Les panneaux lignés **Process Bois Laudescher** font l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire validée par l'AIMCC et conforme à la norme NF P01-010.



Réaction au feu

Euroclasse B-s2,d0, selon la norme EN 13501-1 ou classement au feu M1



Résistance à l'humidité

Pour des locaux à forte hygrométrie, utilisation de bois de classe 3. Classes de risques d'après les normes NF EN 335-2 et NF B 50-100. Néanmoins le traitement d'ignifugation est hygroscopique et ne convient pas à la mise en œuvre dans des locaux avec un taux d'humidité supérieur à 70 %. Pour ce type d'application nous conseillons l'utilisation d'un Multiplis finition Wax Color, brut ou vernis incolore.

La gamme Lauder LINÉA Évolution peut être posée en extérieur, dans des zones hors d'eau, en utilisant un bois de classe 3.



Mise en œuvre

Du fait de sa conception en panneaux, le montage des murs et des plafonds est aisé et adapté à chaque application.

Pour le plafond, la mise en œuvre s'effectue sur système d'ossature standard T24 renforcée, cachée grâce à un système breveté.

Pour le mur, la mise en œuvre s'effectue par fixation mécanique directe sur tasseaux bois



Entretien

Dépoussiérage, époussetage ou nettoyage à l'aide d'un chiffon sec. Les panneaux **Process Bois Laudescher** ne nécessitent aucun produit détergent.

Performances acoustiques



L'absorption acoustique a été mesurée selon la norme ISO 354.

Les diverses données ont été calculées dans le respect de la norme ISO 11654.

- Dalle de laine de roche surfacée d'un voile de verre
- Dalle de laine de roche : 100 kg / m³
- Épaisseur de 20 à 25 mm, format modulaire 600 x 600 mm. (plafond)
- Épaisseur de 20 mm, format modulaire 600 x 600 mm. (mur)
- Ce complément acoustique peut être intégré en usine, appliqué sur une version de panneau ajouré, re-coupable.
- Coloris au choix : noir, blanc.
Autres coloris nous consulter.

PLAFOND

Performances techniques bois massifs

Réaction au feu du panneau ajouré

- **B, s2, d0**
selon NF EN 13501-1
- Bois non traité **D, s1, d0**
selon NF EN 13501-1 (classement conventionnel du bois)

Réaction au feu du complexe panneau + complément acoustique

- **B, s2, d0**
selon NF EN 13501-1
- Bois non traité **D, s1, d0**
selon NF EN 13501-1 (classement conventionnel du bois)

Performances acoustiques

Coefficient d'absorption α_w jusqu'à 0,90
selon NF EN ISO 354 et NF EN ISO 11654

Classe de risque

Classe 3 selon EN 350-2
pour les bois de Mélèze, Red Cedar, Douglas Pin d'Oregon

Performances techniques Multiplis

Réaction au feu du panneau ajouré

B, s1, d0 selon NF EN 13501-1

Performance acoustique

Coefficient d'absorption α_w jusqu'à 0,90
selon NF EN ISO 354 et NF EN ISO 11654

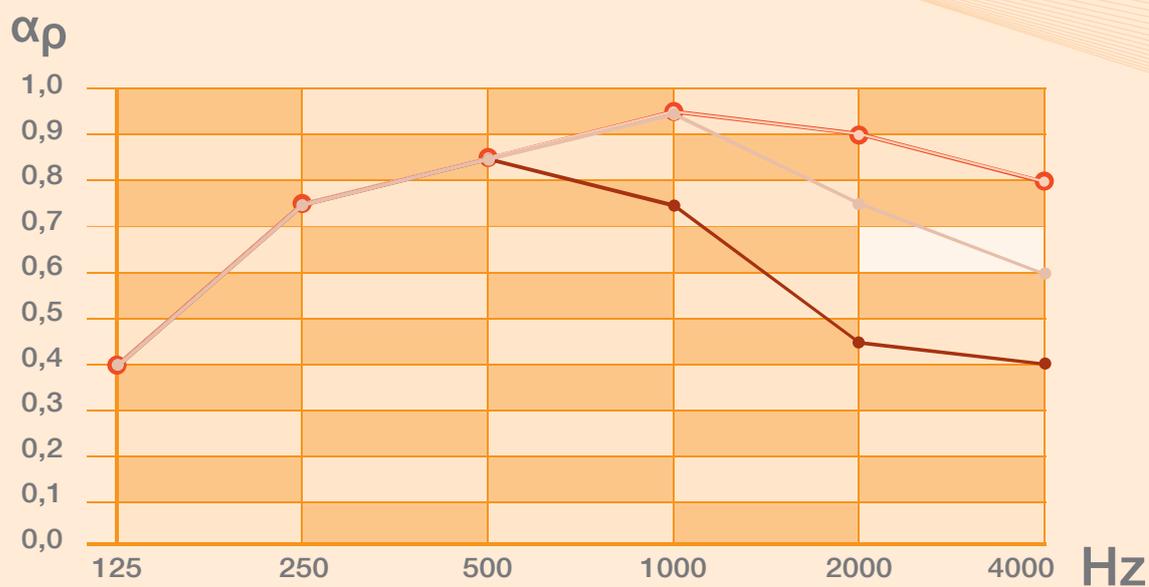
Classe de risque

- Classement du bois : **Classe 3** selon EN 350-2
- Classement du collage : **Classe 3** selon NF EN 314-2

Emission de formaldéhyde

E1 selon NF EN 717-2

Courbes plafond
+ LR 20 mm sur plénum E250 mm



		F(Hz)	125	250	500	1000	2000	4000
2.4.3	α_w : 0,90	α_p	0,40	0,75	0,85	0,95	0,90	0,80
2.6.6	α_w : 0,90	α_p	0,40	0,75	0,85	0,95	0,90	0,80
9.2.3	α_w : 0,50 LM	α_p	0,40	0,75	0,85	0,75	0,45	0,40
4.2.4	α_w : 0,75	α_p	0,40	0,75	0,85	0,95	0,75	0,60

MUR

Performances techniques bois massifs

Réaction au feu du panneau ajouré

- **B, s2, d0**
selon NF EN 13501-1
- Bois non traité **D, s1, d0**
selon NF EN 13501-1 (classement conventionnel du bois)

Réaction au feu du complexe panneau

+ complément acoustique

- **B, s2, d0**
selon NF EN 13501-1
- Bois non traité **D, s1, d0**
selon NF EN 13501-1 (classement conventionnel du bois)

Performances acoustiques

Coefficient d'absorption α_w jusqu'à 0,85

selon NF EN ISO 354 et NF EN ISO 11654

Classe de risque

classe 3 selon EN 350-2

pour les bois de Mélèze, Red Cedar, Douglas Pin d'Oregon

Performances techniques Multiplis

Réaction au feu du panneau ajouré

B, s1, d0 selon NF EN 13501-1

Performance acoustique

Coefficient d'absorption α_w jusqu'à 0,85

selon NF EN ISO 354 et NF EN ISO 11654

Classe de risque

- Classement du bois : **classe 3** selon EN 350-2
- Classement du collage : **classe 3** selon NF EN 314-2

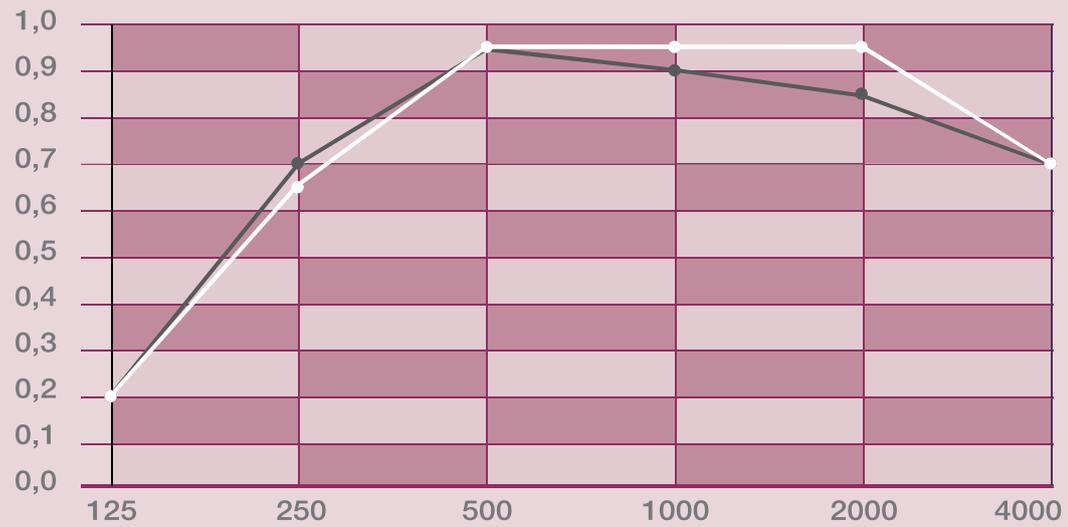
Emission de formaldéhyde

E1 selon NF EN 717-2

Courbes murs

+ LR 20 mm sur plénum E50 mm

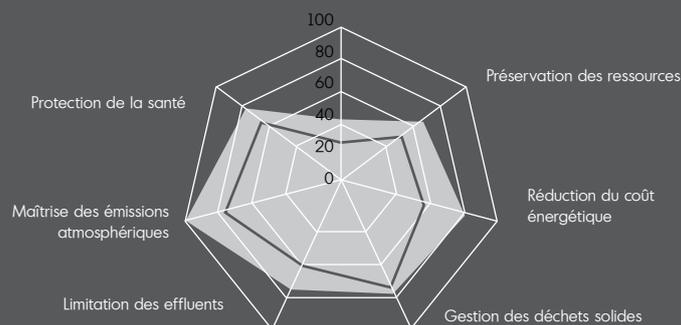
α_p



		F(Hz)	125	250	500	1000	2000	4000
4.2.1	α_w : 0,85 M	α_p	0,20	0,70	0,95	0,90	0,85	0,70
4.2.4	α_w : 0,85 M	α_p	0,20	0,65	0,95	0,95	0,95	0,70

Environnement et Santé

Graphique de la gestion globale de l'Environnement et Santé des panneaux et dalles acoustiques **Process Bois Laudescher**.



Certification PEFC / FSC

Nos bois massifs sont tous rigoureusement sélectionnés pour assurer la qualité de nos produits finis (bois sec 10 à 12 %, 1^{er} choix). Ils sont certifiés PEFC / FSC, certification garantissant que les bois et les produits dérivés du bois utilisés pour la fabrication des panneaux et dalles **Process Bois Laudescher** proviennent de forêts exploitées de façon durable et responsable.

Réduction des impacts environnementaux

Laudescher industrie développe plusieurs moyens d'analyse et de contrôle pour les impacts de l'activité de la société sur l'environnement.

La participation des produits **Process Bois Laudescher** à la démarche HQE permet d'anticiper et de réduire les impacts environnementaux d'une réalisation tout en optimisant les critères de confort et de santé pour les occupants.

L'Analyse du Cycle de Vie (ACV) permet de quantifier les impacts environnementaux dans le temps des produits **Process Bois Laudescher**.

Enfin, l'utilisation de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) fournit des indicateurs chiffrés et qualitatifs sur les impacts générés par nos produits durant leur cycle de vie. Ces fiches sont conformes à la norme NF P 01-010.



Applications plafonds

La sélection d'un plafond peut avoir une incidence importante sur l'environnement intérieur et la performance d'une pièce. Des spécificités telles que l'absorption acoustique, la réaction au feu, l'hygiène, la facilité d'entretien, ou encore la résistance à l'humidité sont des exemples de critères de performances techniques devant être pris en compte avant de choisir un plafond.

Les plafonds **Process Bois Laudescher** disposent tous de critères esthétiques et de performances techniques contribuant à la création d'un bon environnement intérieur quel que soit le type de bâtiment.

Applications murs

Comme pour les plafonds, les applications murales **Process Bois Laudescher** savent s'adapter aux spécificités et aux enjeux propres à chaque bâtiment.

Ainsi, nos produits en applications murales sont reconnus pour leurs performances et leurs designs dans de nombreux secteurs et types de constructions tels que les bureaux, les enseignes de commerce et de distribution, l'éducation, la santé, ou encore l'industrie et les transports.

Applications plafonds non résidentiels

Segmentation	Espaces
Bureaux	Halls • Accueils • Show room • Espaces ouverts
Enseignes de commerce et de distribution	Galeries marchandes • Halls • Accueils • Show room • Magasins • Restaurants
Education	Halls • Accueils • Restaurants • Salles de classes • Amphithéâtres • Salles de jeu • Salles de repos • CDI • Salles de musique
Industrie • Transport	Halls • Accueils • Show room • Espaces ouverts
Santé	Halls • Accueils • Restaurants • Maisons de retraite, résidences pour personnes âgées • Circulations, escaliers, salles d'attente et de consultations externes • Haltes garderies • Crèches
Sports • Loisirs • Culture	Bowlings • Cinémas • Théâtres • Salles de spectacles • Piscines • Patinoires • Salles de sport • Gymnases • Salles polyvalentes • Musées et centres culturels

Applications murs non résidentiels

Segmentation	Espaces
Bureaux	Halls • Accueils • Show room • Auditoriums • Salles de conférences • Salles de réunions • Restaurants
Enseignes de commerce et de distribution	Galeries marchandes • Halls • Accueils • Show room • Restaurants
Education	Halls • Accueils • Circulation • Auditoriums • Restaurants • Salles de classes • Amphithéâtres • Salles de jeu • Salles de repos • CDI • Salles de musique
Industrie • Transport	Halls • Accueils • Show room • Auditoriums • Salles de conférences • Salles de réunions • Restaurants
Santé	Halls • Accueils • Amphithéâtres • Salles de réunions • Restaurants • Haltes garderies • Crèches
Sports • Loisirs • Culture	Bowlings • Cinémas • Théâtres • Salles de spectacles • Piscines • Patinoires • Salles de sport • Gymnases • Salles polyvalentes • Musées et centres culturels

Applications murs résidentiels

Segmentation	Espaces
Logements collectifs	Cages d'ascenseurs • Couloirs • Halls d'entrées • Tous espaces
Logements individuels	Tous espaces

Nuancier

Bois massifs



Douglas Pin
d'Oregon *

Hêtre

Mélèze *

Pin

Tilleul

Red Cedar

* sauf 2.6.6 plafond

Multiplis finition Wax Color



Blanc

Bois clair

Chocolat

Gris moyen

Naturel brut
(pas de traitement
Wax color)

Vernis incolore
(pas de traitement
Wax color)

Wax Color : huile colorée sans COV, sans SOV, non filmogène, appliquée industriellement dans nos usines sans utilisation de vide pression. Cette liaison biomoléculaire, aux propriétés fongicides, ne sature pas le bois et lui permet ainsi de garder ses propriétés naturelles. Ce traitement confère au produit une pérennité d'aspect et une durabilité exceptionnelle.

Complément acoustique laine de roche



Voile de verre
noir

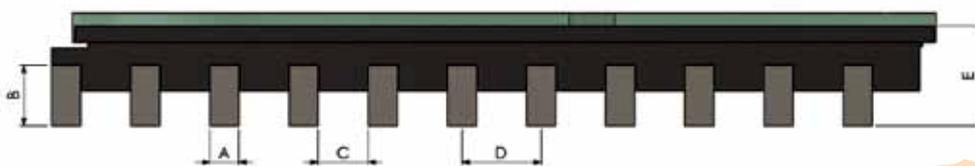
PLAFONDS

Caractéristiques générales des modèles Lauder LINÉA Évolution plafond

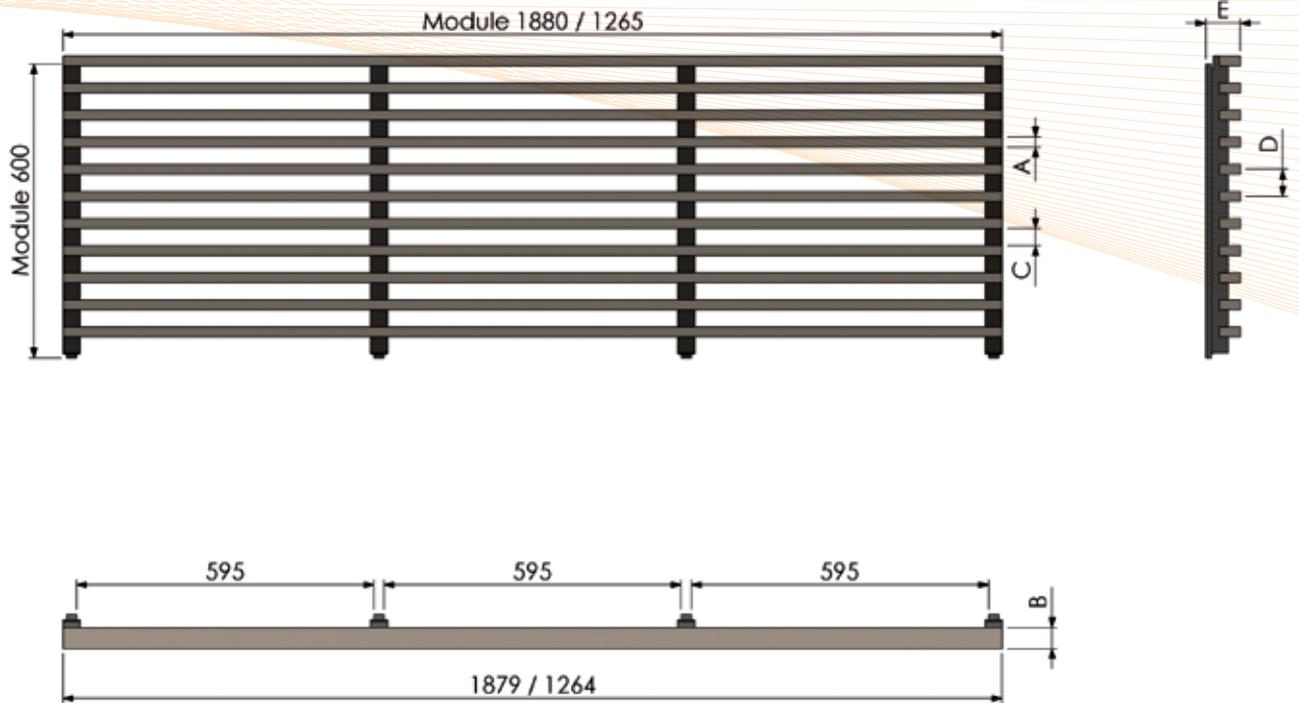
Références produits		2.6.6	2.4.3	4.2.4	9.2.3
Section des lames	Face vue (A)	20 mm	20 mm	42 mm	90 mm
	Hauteur (B)	68 mm	42 mm	20 mm	20 mm
Espaces entre lames (C) en mm		65,71	34,55	43,71	30
Entraxe des lames (D) en mm		85,71	54,55	85,71	120
Epaisseur hors tout (E) en mm		95	69	55	55
Masse surfacique avec insertion acoustique (Kg / m ³)		15,8	15,5	11,2	15,1
% d'ouverture		77 %	63 %	51 %	25 %
Coefficient d'absorption acoustique α_w *		0,90	0,90	0,75	0,50
Réaction au feu bois massif		B, s2, d0	B, s2, d0	B, s2, d0	B, s2, d0
Réaction au feu multiplis		B, s1, d0	B, s1, d0	B, s1, d0	B, s1, d0
Système de pose	Porteur T24 renforcé noir**				

*Rapport d'essai, panneau avec insertion dalles de laine de roche surfacées d'un voile

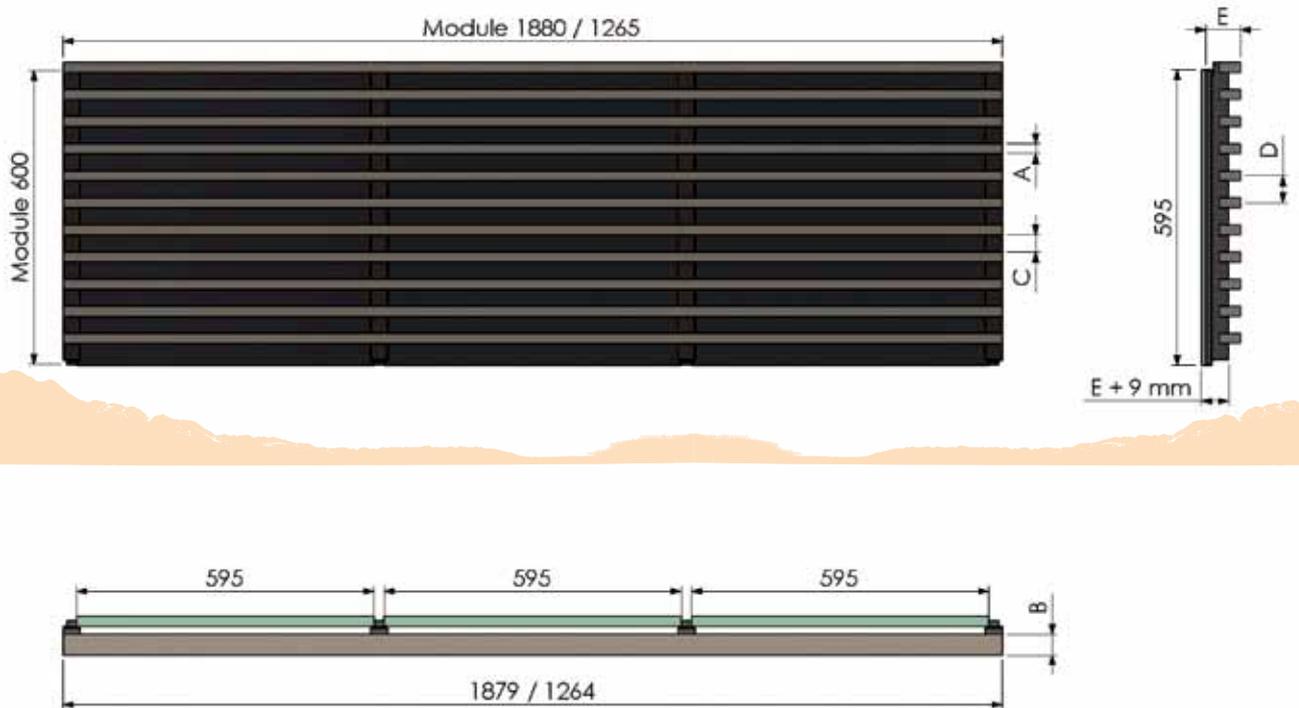
** Milieux humides et / ou corrosifs, cf. préconisations des fabricants d'ossatures.



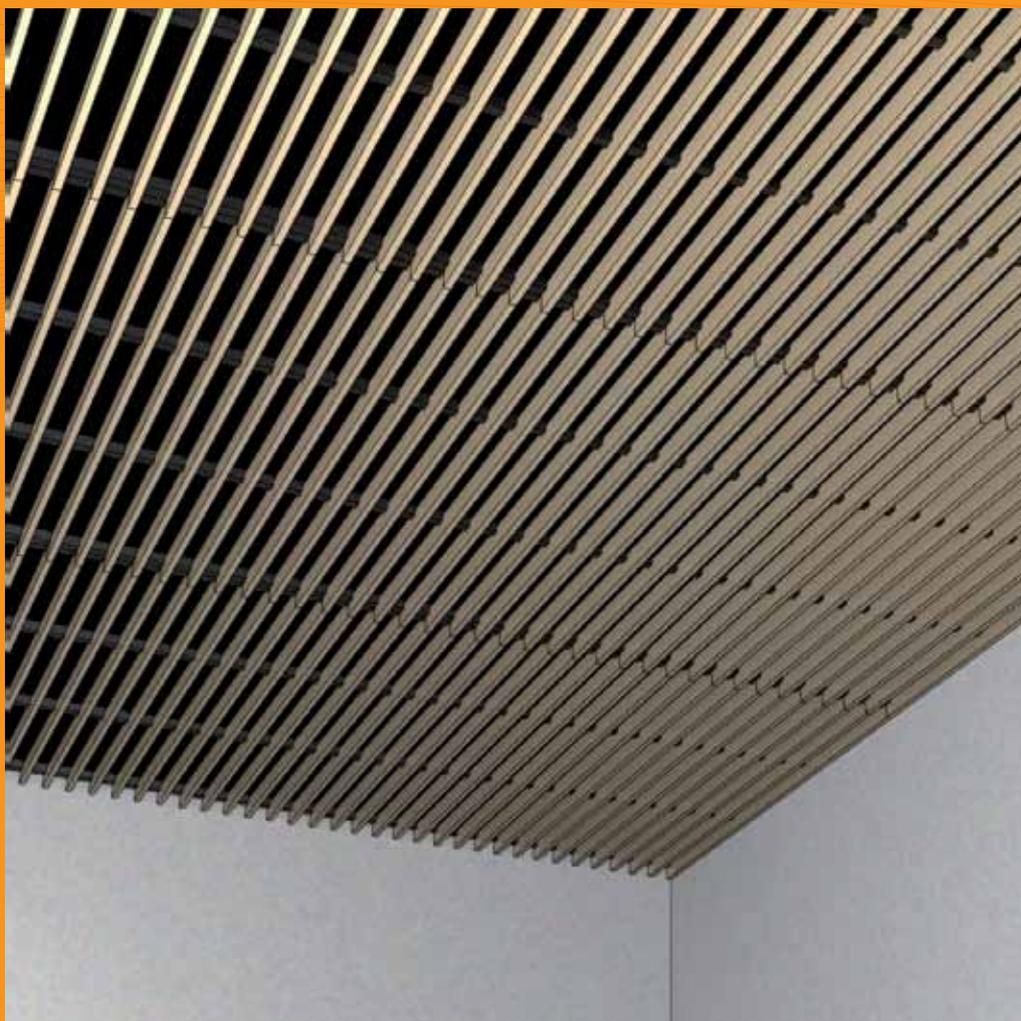
Configuration ajourée



Configuration acoustique avec insertion de dalles de laine de roche surfacées d'un voile noir



2.6.6



Système de bords

Descriptif technique

Rythme

ligné

Épaisseur panneau

95 mm en ajouré

Section des bois

20 x 68 mm

Contre-lattes arrière

34 x 45 mm

Espacement des lames

65.71 mm

Masse surfacique du complexe panneau +
complément acoustique

15.8 Kg / m² (bois : 750 Kg / m³)

Pourcentage moyen de vide

77 %

Aspect de finition

Wax Color (*huile végétale fongicide colorée*)

Vernis incolore

Brut

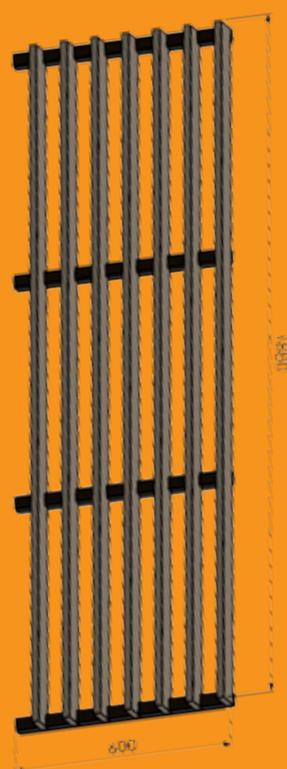
Face arrière

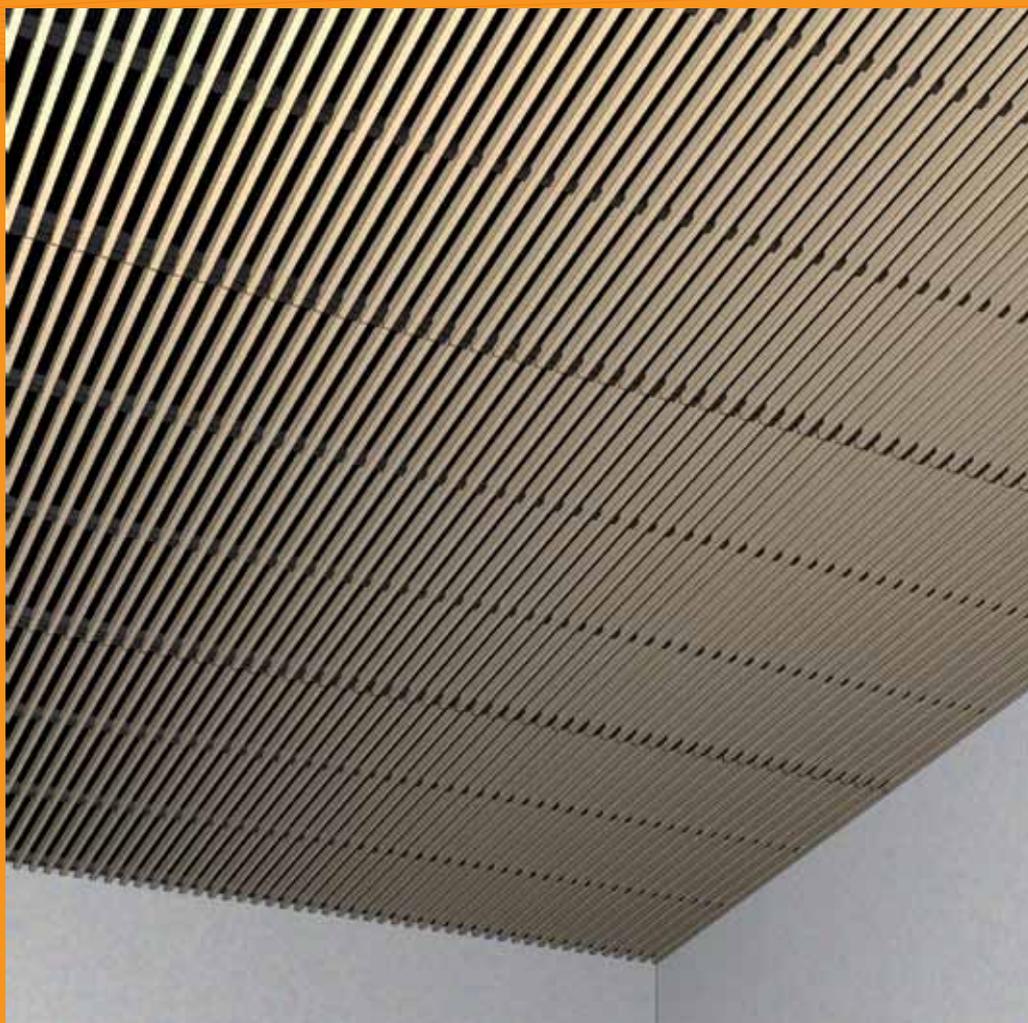
pour insertion de dalles rigides acoustiques en laine
de roche 100 Kg / m³ surfacées d'un voile noir
(format 600 x 600 mm ; épaisseur 20 ou 25 mm)

Dimensions modulaires panneau

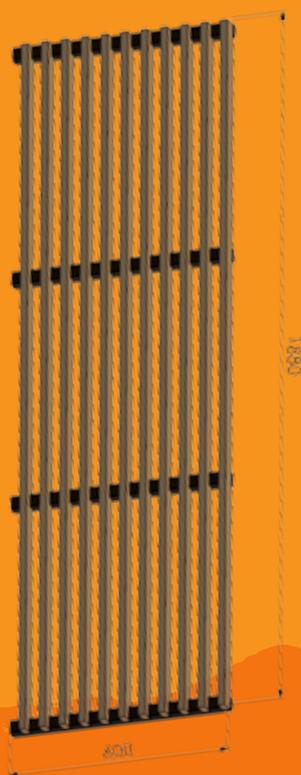
1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm*

* sauf application pour milieu humide et locaux à forte hygrométrie





Système de bords



Descriptif technique

Rythme
ligné

Épaisseur panneau
69 mm en ajouré

Section des bois
20 x 42 mm

Contre-lattes arrière
34 x 45 mm

Espacement des lames
34.55 mm

Masse surfacique du complexe panneau +
complément acoustique
15.5 Kg / m² (bois : 750 Kg / m³)

Pourcentage moyen de vide
63 %

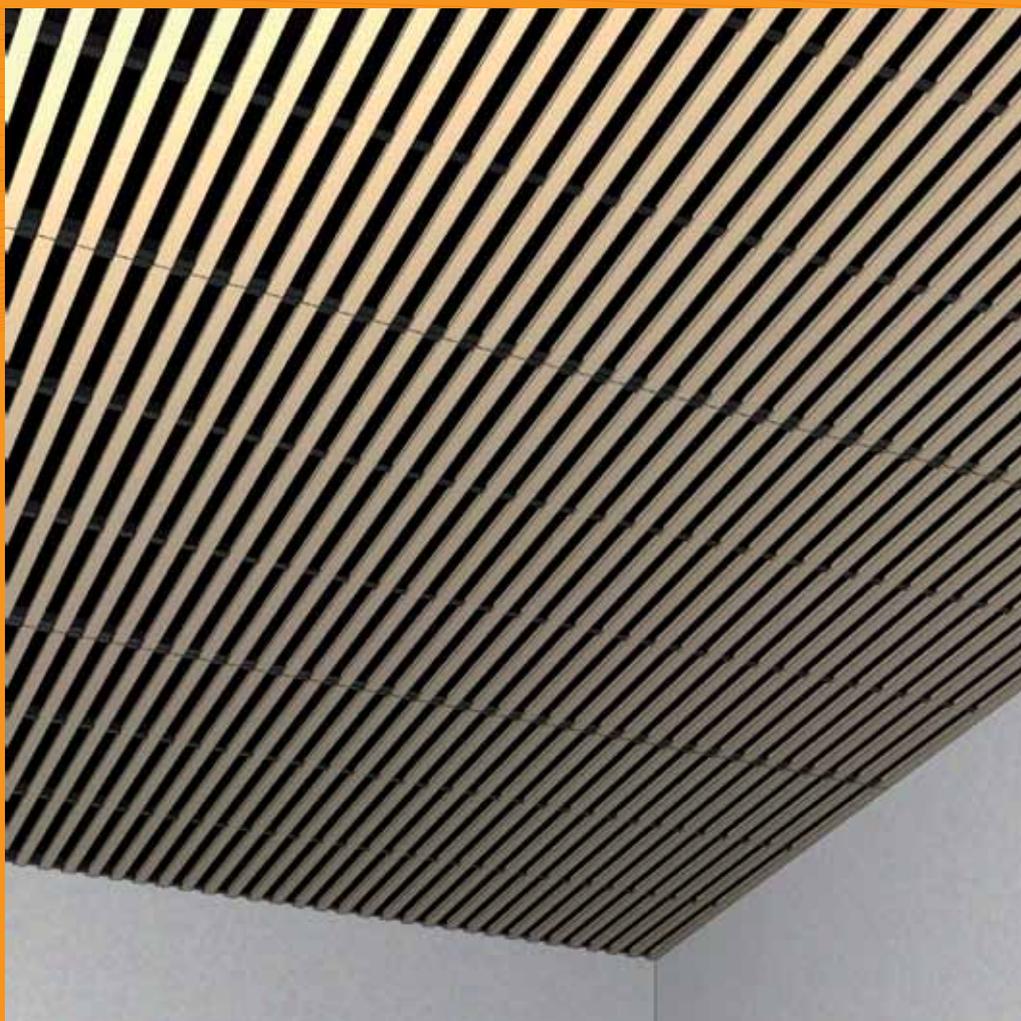
Aspect de finition
Wax Color (huile végétale fongicide colorée)
Vernis incolore
Brut

Face arrière
pour insertion de dalles rigides acoustiques en laine
de roche 100 Kg / m³ surfacées d'un voile noir
(format 600 x 600 mm ; épaisseur 20 ou 25 mm)

Dimensions modulaires panneau
1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm*

* sauf application pour milieu humide et locaux à forte hygrométrie

4.2.4



Système de bords

Descriptif technique

Rythme

ligné

Épaisseur panneau

55 mm en ajouré

Section des bois

42 x 20 mm

Contre-lattes arrière

34 x 45 mm

Espacement des lames

43.71 mm

Masse surfacique du complexe panneau +
complément acoustique

11.2 Kg / m² (bois : 750 Kg / m³)

Pourcentage moyen de vide

51 %

Aspect de finition

Wax Color (huile végétale fongicide colorée)

Vernis incolore

Brut

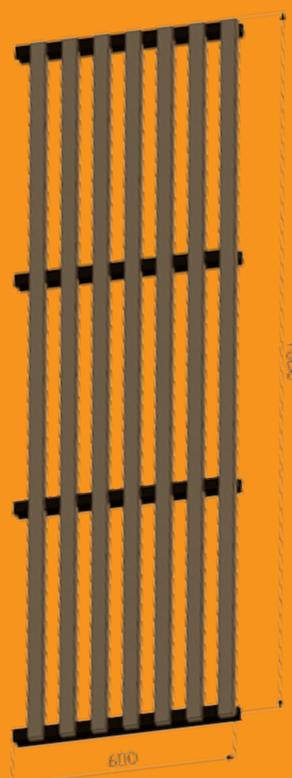
Face arrière

pour insertion de dalles rigides acoustiques en laine
de roche 100 Kg / m³ surfacées d'un voile noir
(format 600 x 600 mm ; épaisseur 20 ou 25 mm)

Dimensions modulaires panneau

1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm*

* sauf application pour milieu humide et locaux à forte hygrométrie





Système de bords



Descriptif technique

Rythme
ligné

Épaisseur panneau
55 mm en ajouré

Section des bois
90 x 20 mm

Contre-lattes arrière
34 x 45 mm

Espacement des lames
30 mm

Masse surfacique du complexe panneau +
complément acoustique
15.1 Kg / m² (bois : 750 Kg / m³)

Pourcentage moyen de vide
25 %

Aspect de finition
Wax Color (huile végétale fongicide colorée)

Vernis incolore
Brut

Face arrière
pour insertion de dalles rigides acoustiques en laine
de roche 100 Kg / m³ surfacées d'un voile noir
(format 600 x 600 mm ; épaisseur 20 ou 25 mm)

Dimensions modulaires panneau
1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm*

* sauf application pour milieu humide et locaux à forte hygrométrie

Descriptif de mise en œuvre

La mise en œuvre s'effectuera sur ossature T24 renforcée noire, cachée par un système breveté, selon les normes NF P 68203-1 et 2 et le DTU 58-1 édition 2008.

L'entraxe «E1» des porteurs T24 renforcés sera de 600 mm.

La suspension des éléments porteurs sera assurée par tiges filetées Ø6, portée «P» 1200 mm.

L'écartement des porteurs sera maintenu par l'installation de tiges filetées Ø5 fixées perpendiculairement à l'entraxe «E2» 2400 mm maximum.

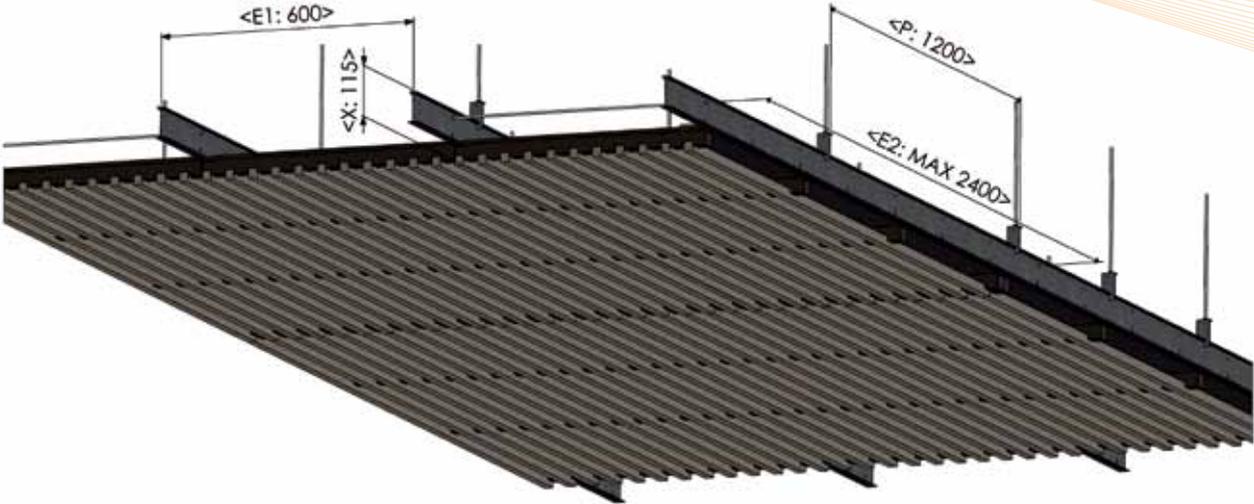
La disposition des tiges filetées en quinconce permettra un montage et un démontage aisé afin d'accéder au plénum.

Le système confèrera aux panneaux un aspect parfaitement filant et monolithique.

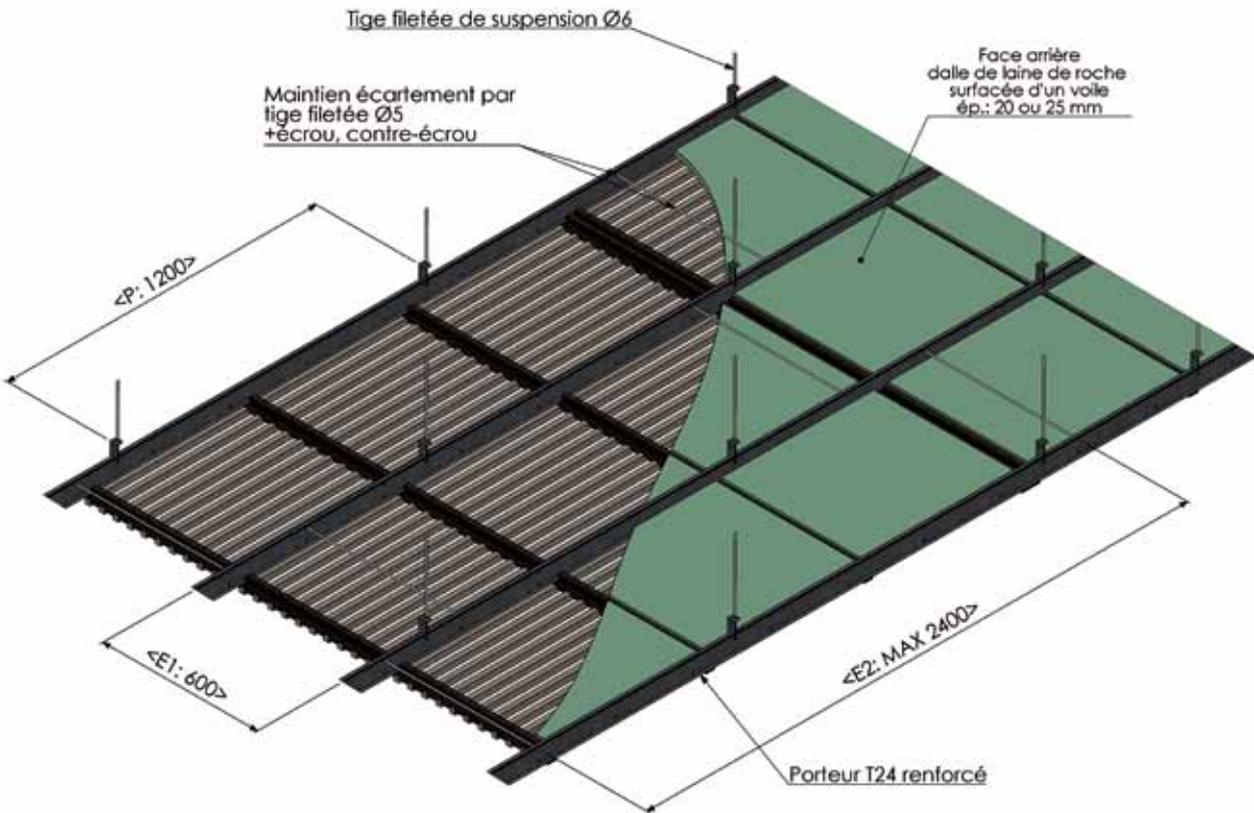
Milieu humide et / ou corrosif

L'ensemble du système d'ossature et de suspension doit être prévu pour une application en milieux humides et / ou corrosifs, gammes de type MH ou MC de chez USG DONN ou équivalent.

Mise en œuvre vue de dessous



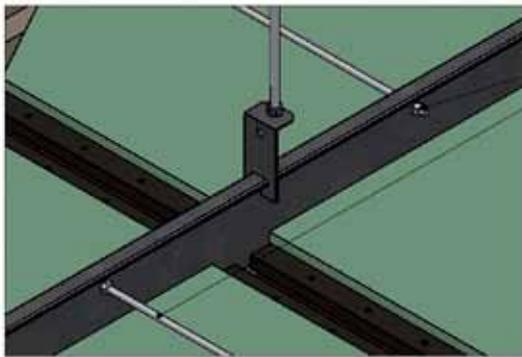
Mise en œuvre vue de dessus



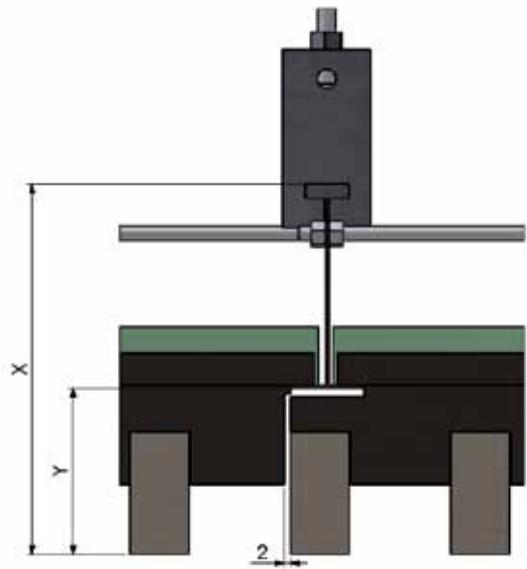
Plénum minimum nécessaire au montage et au démontage du panneau



Mise en œuvre vue en coupe
jonction de panneaux

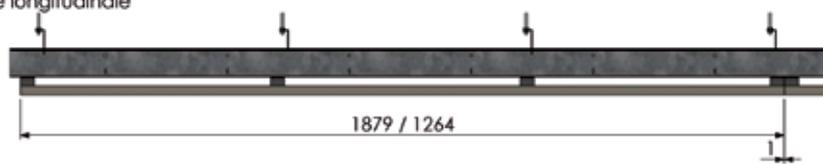


Maintien de l'écartement par
tige filetée Ø5
+écrou, contre-écrou

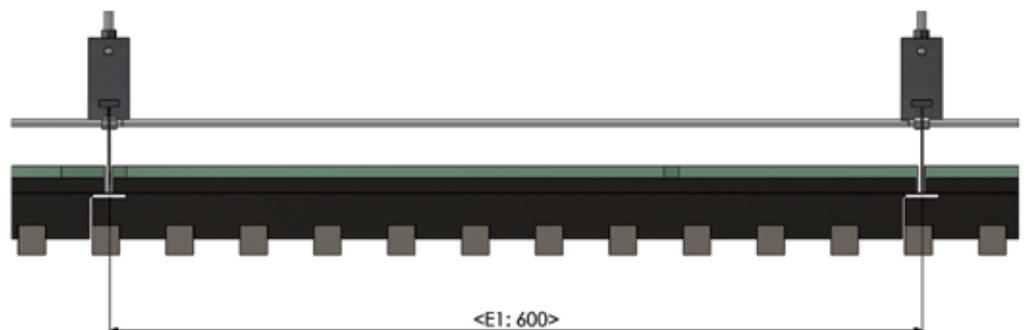


Modèles	X (mm)	Y (mm)
2.6.6	153	83
4.2.4	113	43
2.4.3	127	57
9.2.3	113	43

Coupe longitudinale

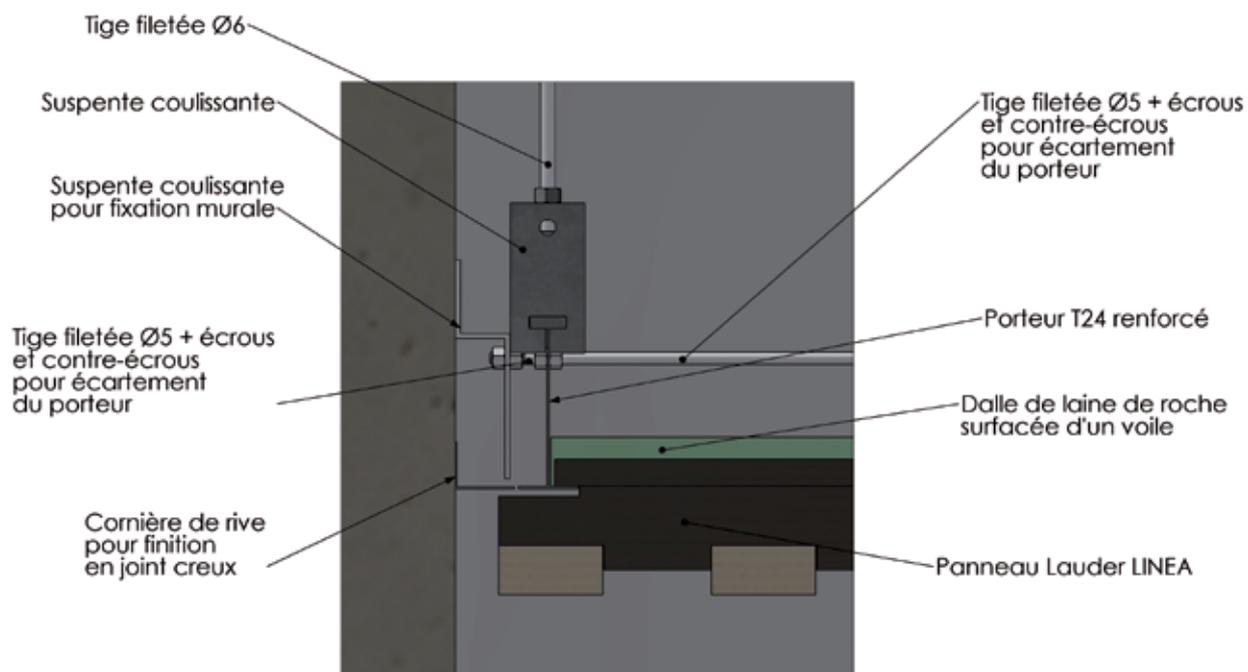


Coupe transversale

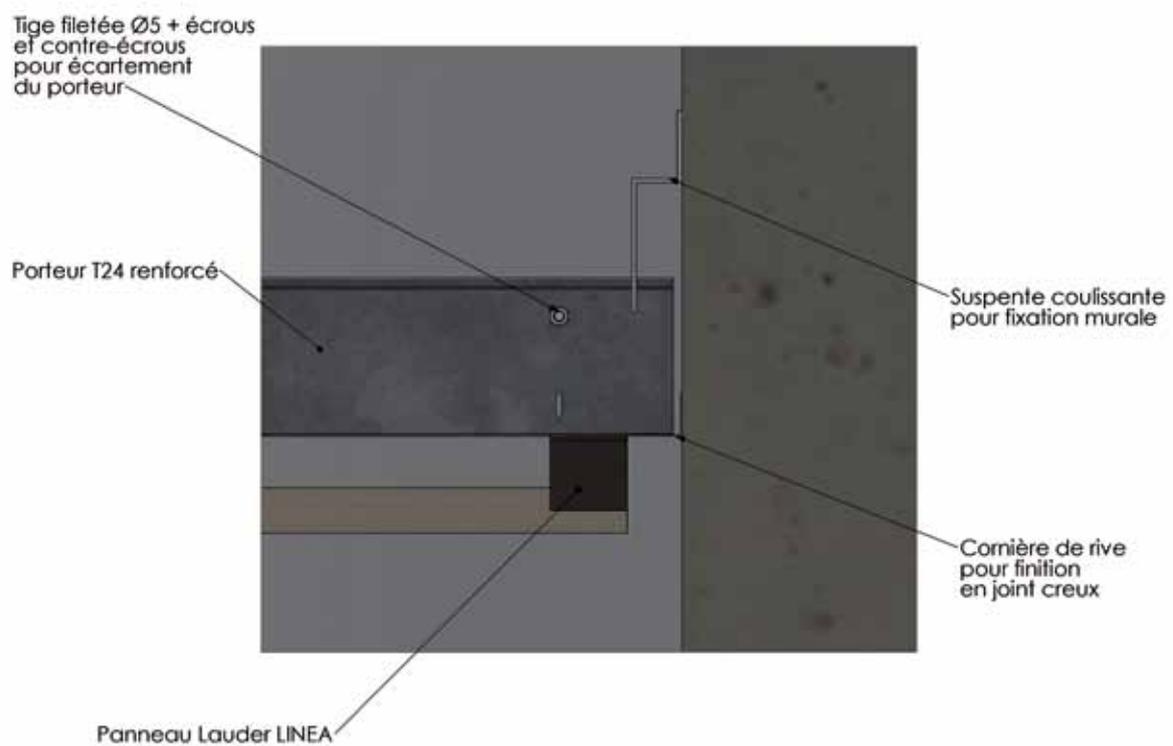


Points singuliers finitions de rive

Finition de rive longitudinale

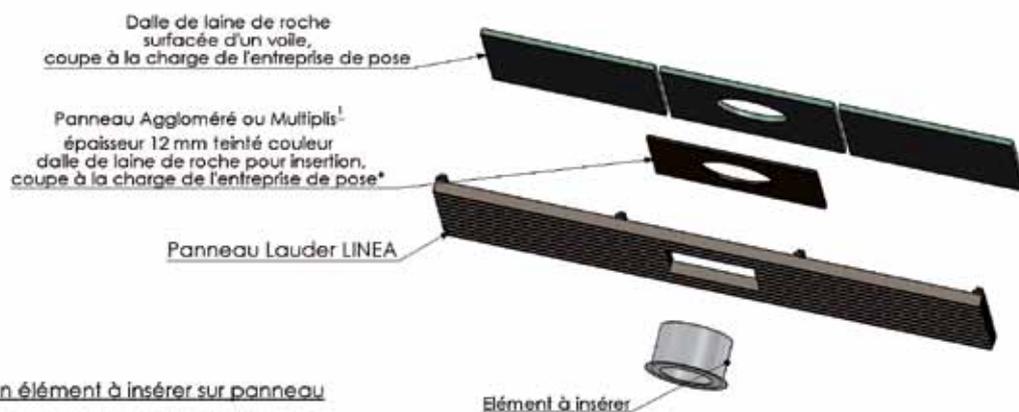


Finition de rive transversale

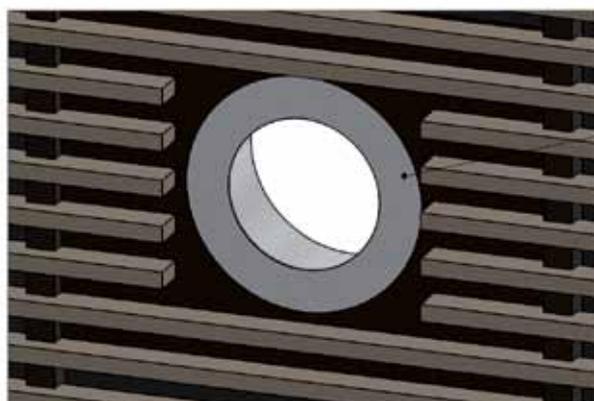


Points singuliers insertions d'éléments

Insertion d'un petit élément



Format maximum d'un élément à insérer sur panneau

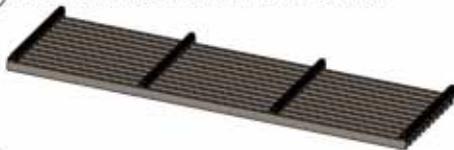


* Coupe optionnelle en usine pour panneau LINÉA et / ou panneau pour insertion¹ pour milieux humides

1 Insertion dans un panneau standard



2 Retrait des dalles de laine de roche



3 Découpe du panneau à l'endroit de l'insertion



4 Fenêtre d'insertion effectuée



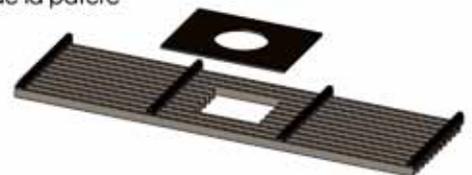
5 Mise au format de la patère



6 Découpe de l'insertion



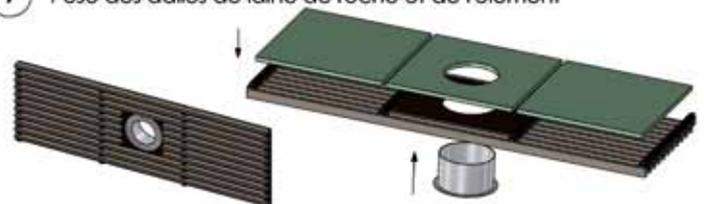
7 Mise en place de la patère



8 Fixation de la patère et maintien des lames par vissage

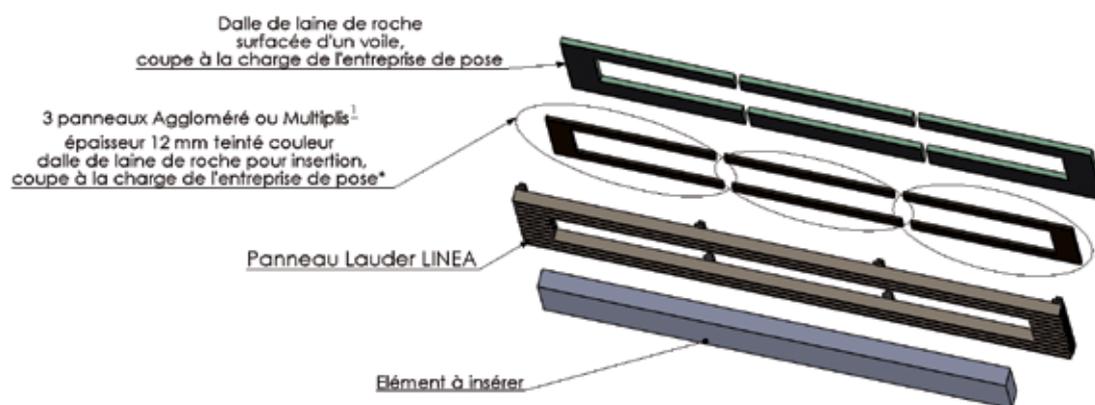


9 Pose des dalles de laine de roche et de l'élément

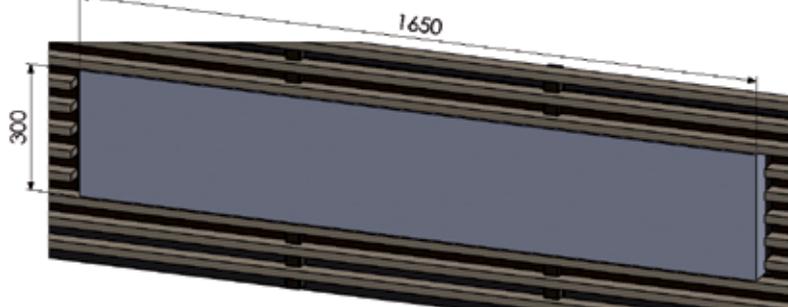


Points singuliers insertions d'éléments

Insertion d'un élément long



Format maximum d'un élément à insérer sur panneau



* Coupe optionnelle en usine pour panneau LINEA et / ou panneau pour insertion
¹ pour milieux humides

1 Insertion dans un panneau standard



2 Retrait des dalles de laine de roche



3 Découpe du panneau à l'endroit de l'insertion



4 Fenêtre d'insertion effectuée



5 Mise au format des patères



6 Découpe de l'insertion



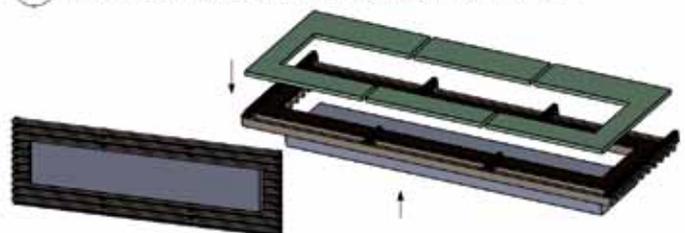
7 Mise en place des patères



8 Fixation des patères et maintien des lames par vissage



9 Pose des dalles de laine de roche et de l'élément



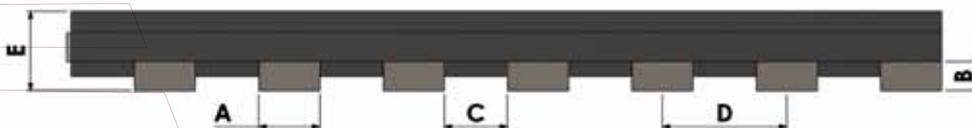


Murs

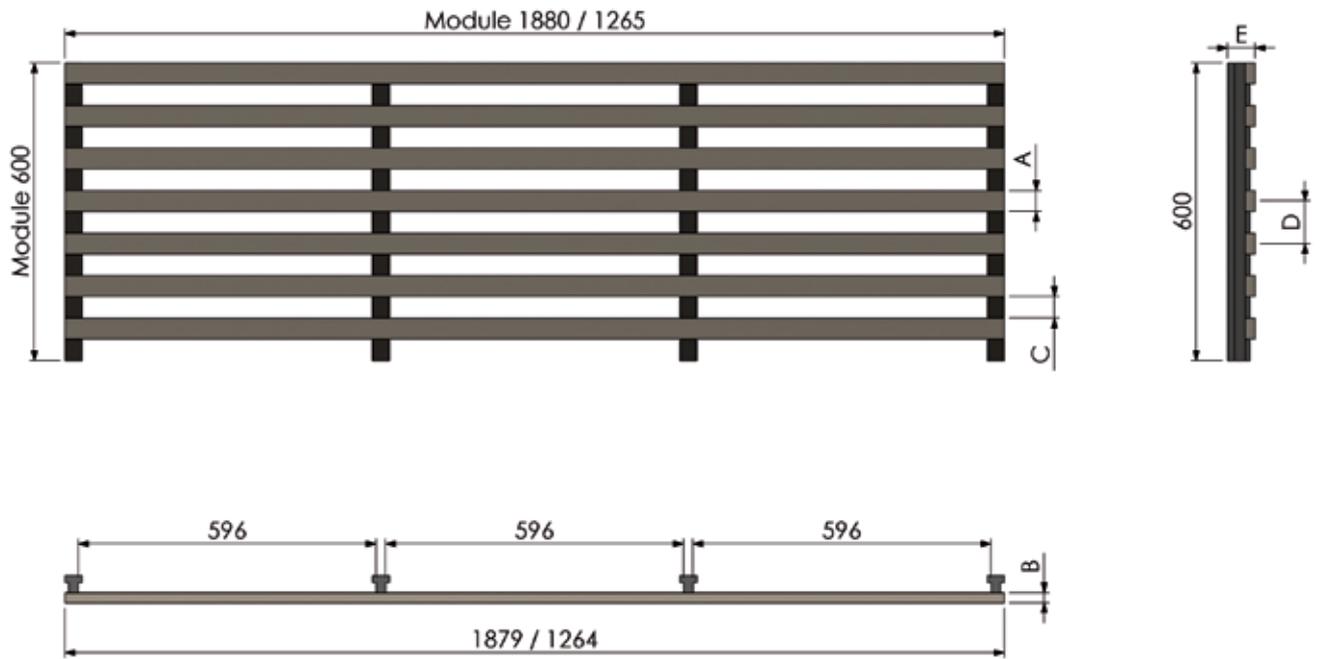
Caractéristiques générales des modèles Lauder LINÉA Évolution mur

Références produits		4.2.4	4.2.1
Section des lames	Face vue (A)	42 mm	42 mm
	Hauteur (B)	20 mm	20 mm
Espaces entre lames (C) en mm		43,71	18
Entraxe des lames (D) en mm		85,71	60
Épaisseur hors tout (E) en mm		55	55
Masse surfacique avec insertion acoustique (Kg / m ²)		11	14
% d'ouverture		51 %	30 %
Coefficient d'absorption acoustique α_w *		0,85	0,85
Réaction au feu bois massif		B, s2, d0	B, s2, d0
Réaction au feu multiplis		B, s1, d0	B, s1, d0
Système de pose		Par vissage au travers des contre-lattes	

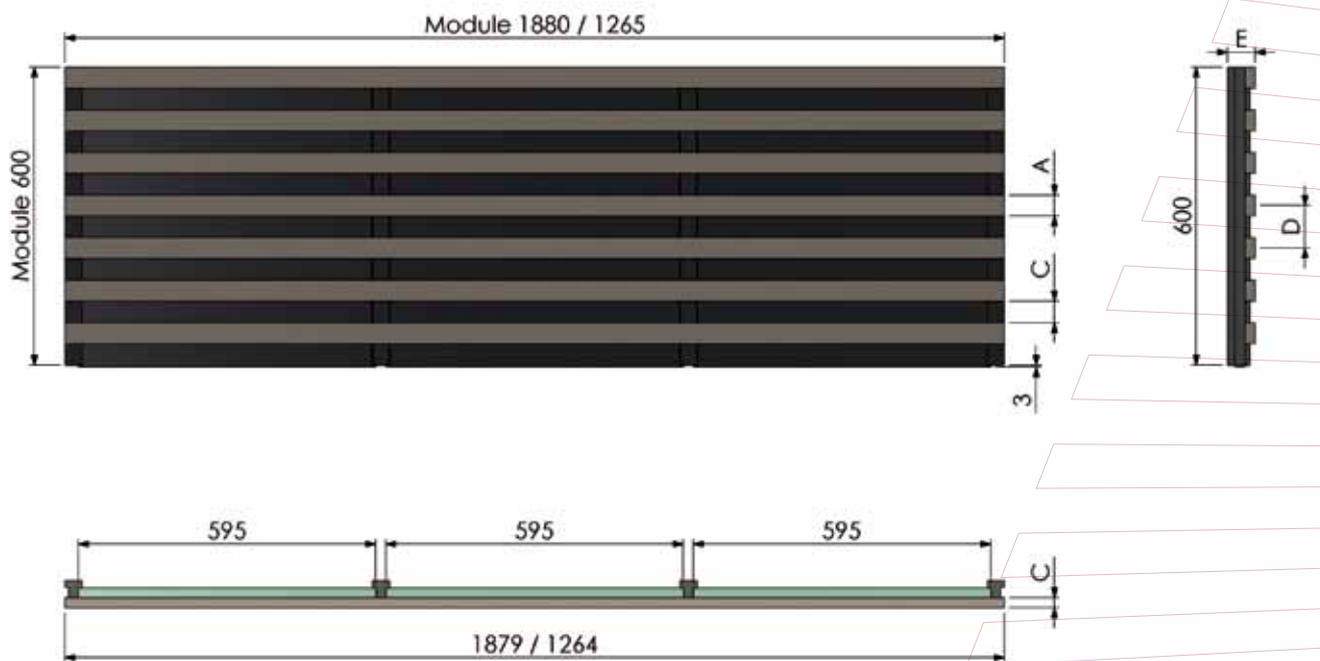
*Rapport d'essai, panneau avec insertion dalles de laine de roche surfacées d'un voile



Configuration ajourée



Configuration acoustique avec insertion de dalles de laine de roche surfacées d'un voile noir



4.2.1



Système de bords

Descriptif technique

Rythme

ligné

Épaisseur panneau

55 mm en ajouré

Section des bois

42 x 20 mm

Contre-lattes arrière

34 x 45 mm

Espacement des lames

18 mm

Masse surfacique du complexe panneau + complément acoustique

14 Kg / m² (bois : 750 Kg / m³)

Pourcentage moyen de vide

30 %

Aspect de finition

Wax Color (huile végétale fongicide colorée)

Vernis incolore

Brut

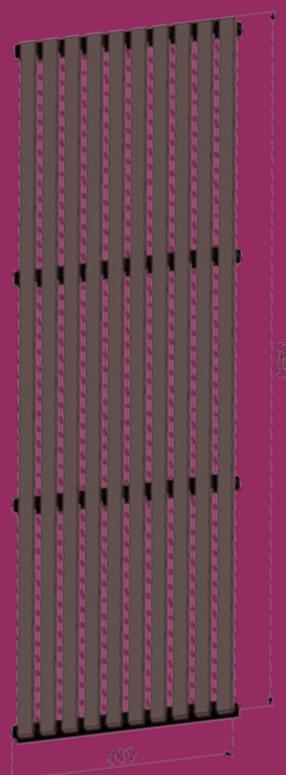
Face arrière

pour insertion de dalles rigides acoustiques en laine de roche 100 Kg / m³ surfacées d'un voile noir (format 600 x 600 mm ; épaisseur 20 mm)

Dimensions modulaires panneau

1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm*

* sauf application pour milieu humide et locaux à forte hygrométrie





Système de bords



Descriptif technique

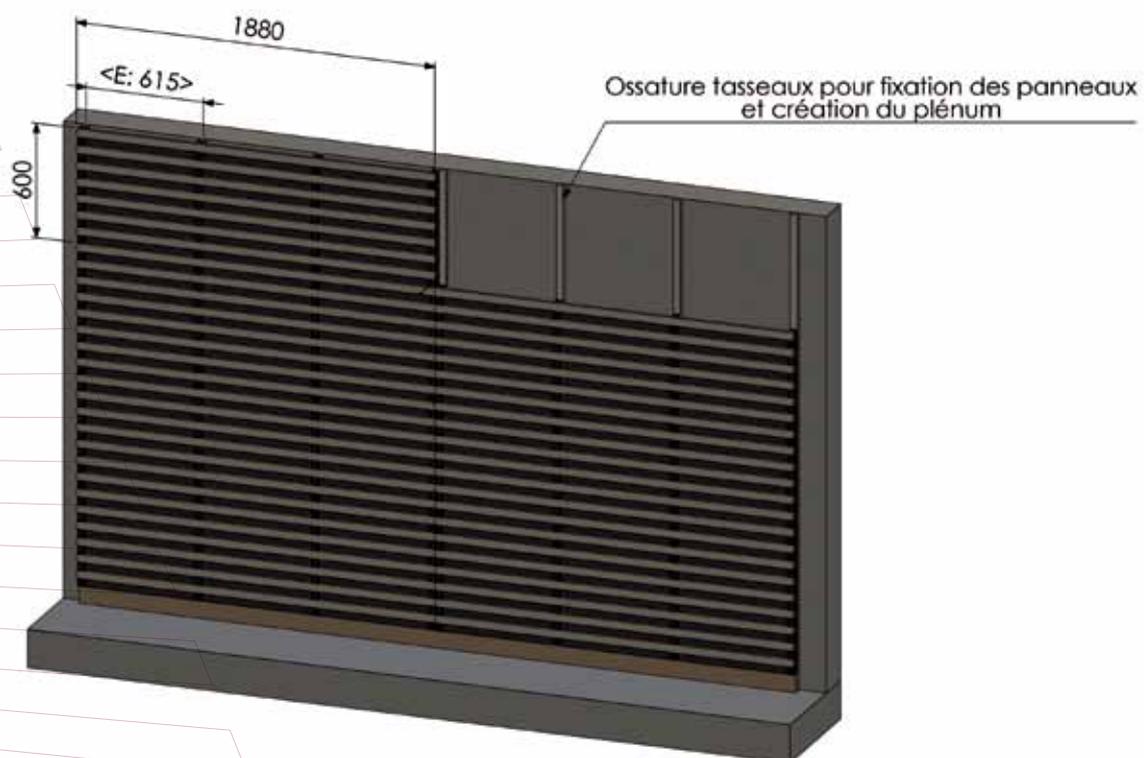
- Rythme ligné
- Épaisseur panneau 55 mm en ajouré
- Section des bois 42 x 20 mm
- Contre-lattes arrière 34 x 45 mm
- Espacement des lames 43.71 mm
- Masse surfacique du complexe panneau + complément acoustique 11 Kg / m² (bois : 750 Kg / m³)
- Pourcentage moyen de vide 51 %
- Aspect de finition Wax Color (huile végétale fongicide colorée)
- Vernis incolore Brut
- Face arrière pour insertion de dalles rigides acoustiques en laine de roche 100 Kg / m³ surfacées d'un voile noir (format 600 x 600 mm ; épaisseur 20 mm)
- Dimensions modulaires panneau 1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm*

* sauf application pour milieu humide et locaux à forte hygrométrie

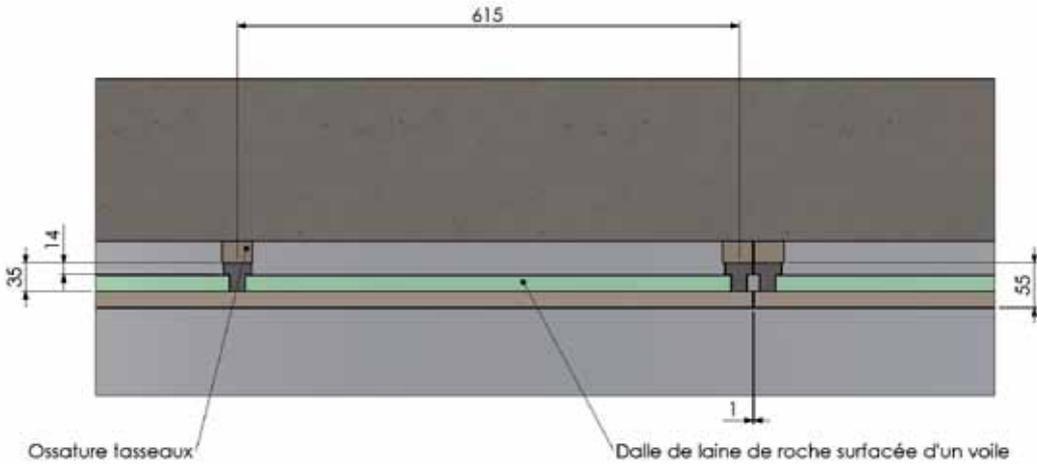
Descriptif de mise en œuvre

Pose par vissage sur tasseaux bois à entraxe « E » 615 mm, au droit des traverses en retrait teintées noir du panneau (vis têtes noires) ou vis avec caches noirs (2 vis par contre-lattes).
Le système confèrera aux panneaux un aspect parfaitement filant et monolithique.

Mise en œuvre générale



Mise en œuvre vue de dessus

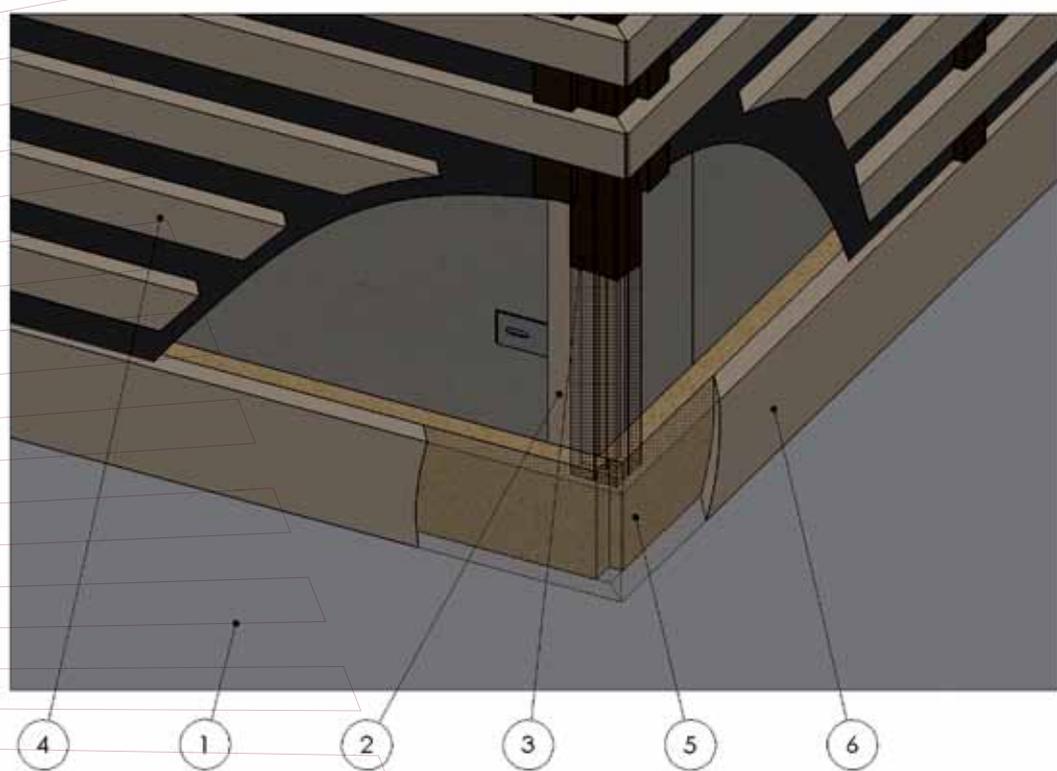


Détail de fixation par vis + cache vis noir

Vissage dans l'ossature tasseaux au travers de la contrelettre

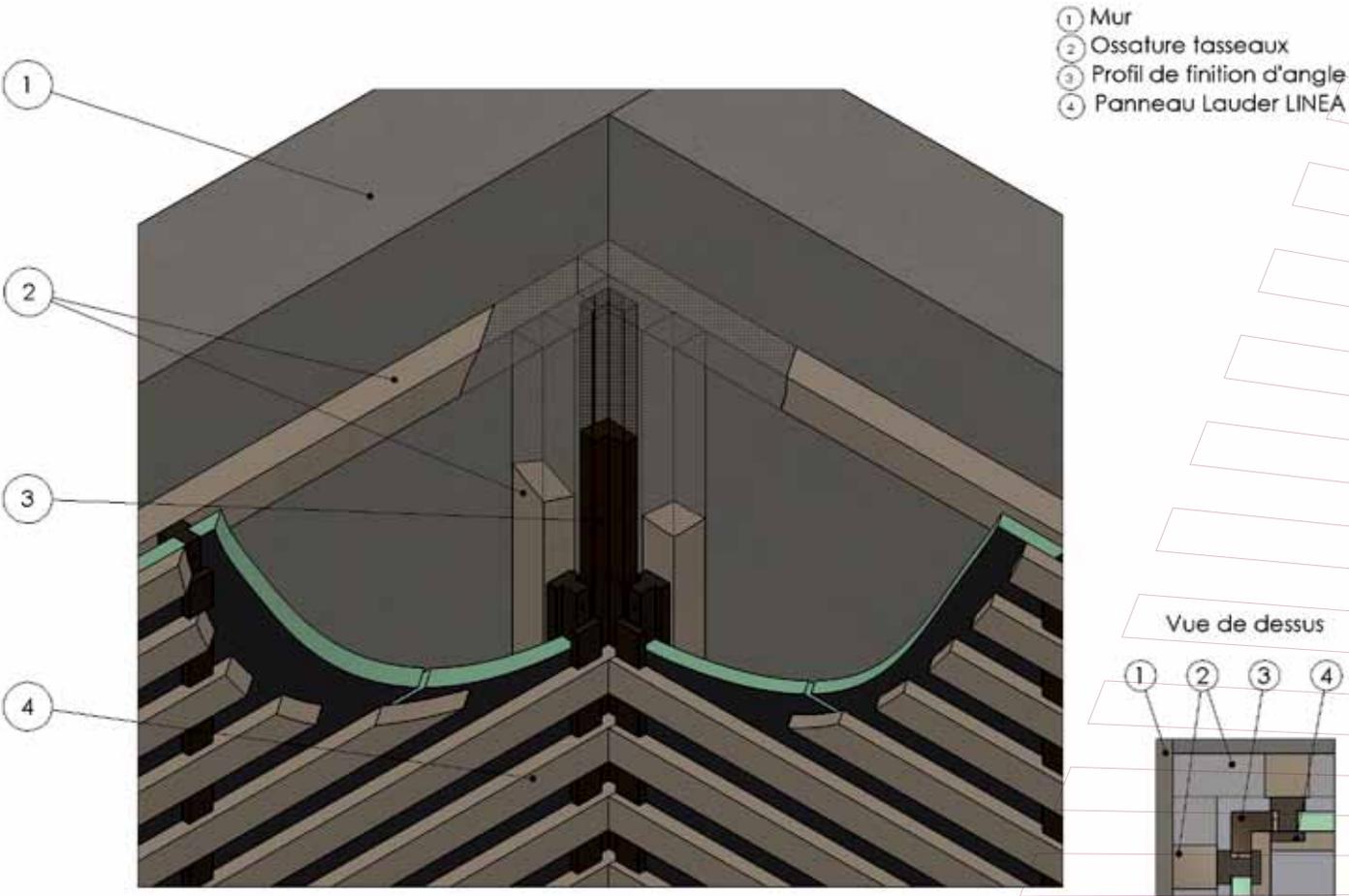


Point singulier détail de plinthe Lauder LINÉA

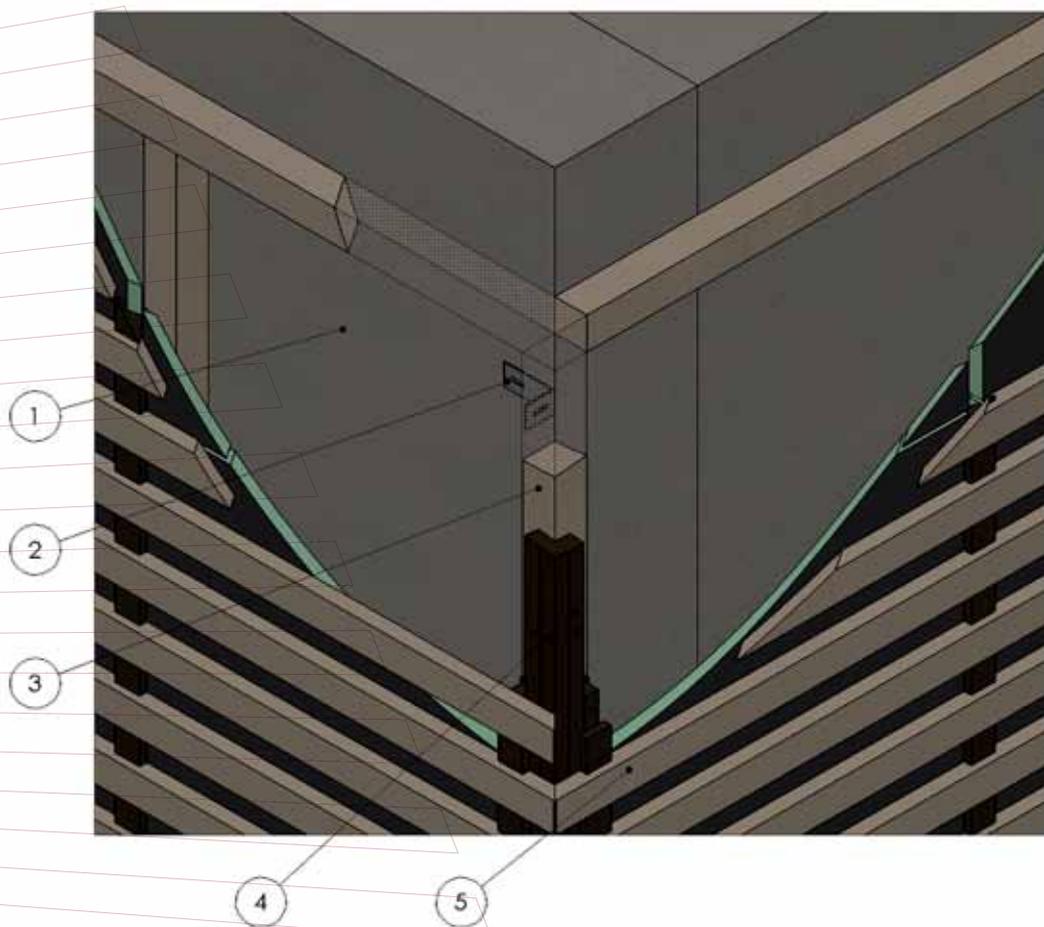


- ① Sol
- ② Ossature tasseaux
- ③ Profil de finition d'angle
- ④ Panneau Lauder LINEA
- ⑤ Support plinthe
- ⑥ Plinthe

Point singulier angle rentrant Lauder LINÉA



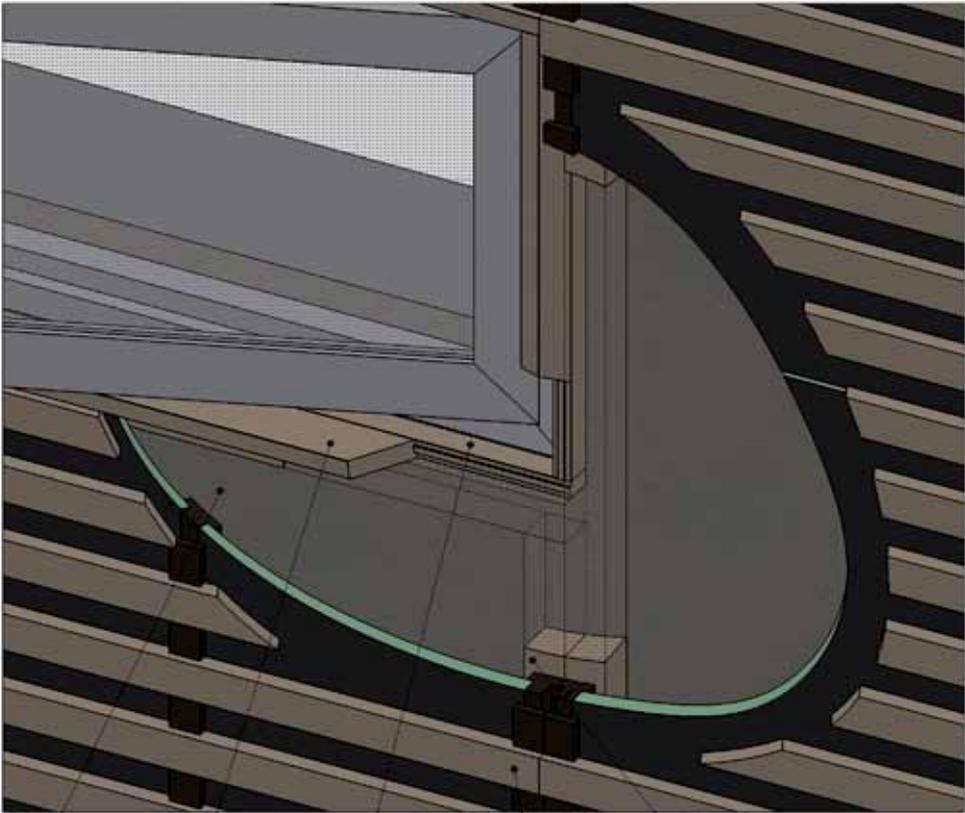
Point singulier angle sortant Lauder LINÉA



- ① Mur
- ② Equerres de fixation
- ③ Ossature lisseaux
- ④ Profil de finition d'angle
- ⑤ Panneau Lauder LINEA



Point singulier entourage de fenêtre Lauder LINÉA

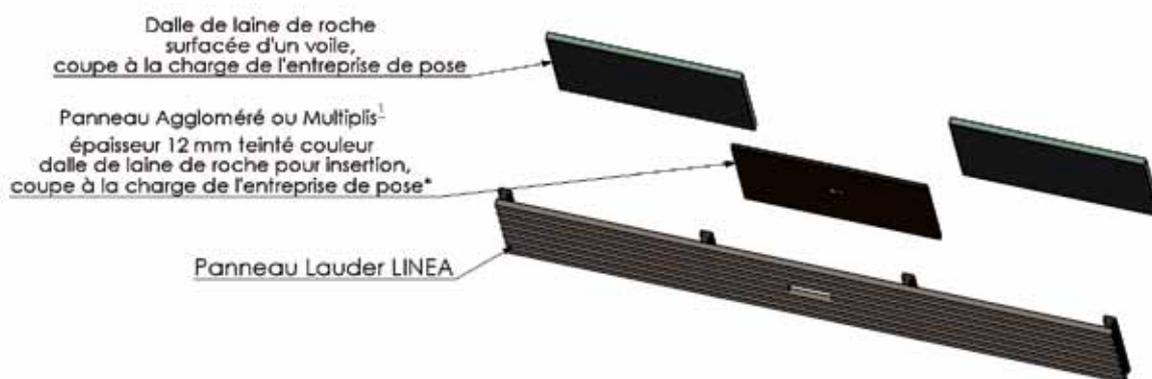


- ① Mur
- ② Ossature tasseaux
- ③ Panneau Lauder LINÉA
- ④ Profil de finition extensible
68 x 20 mm
- ⑤ Profil d'extension
42 x 20 mm

- ①
- ④
- ⑤
- ③
- ②

Points singuliers insertions d'éléments

Insertion d'un petit élément



Format maximum d'un élément à insérer sur panneau

Élément à insérer



Ø de collerette maxi 280 mm

* Coupe optionnelle en usine pour panneau LINÉA et / ou panneau pour insertion¹ pour milieux humides

1 Insertion dans un panneau standard



2 Retrait des dalles de laine de roche



3 Découpe du panneau à l'endroit de l'insertion



4 Fenêtre d'insertion effectuée



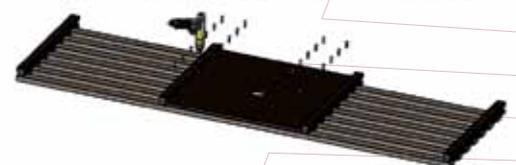
6 Découpe de l'insertion



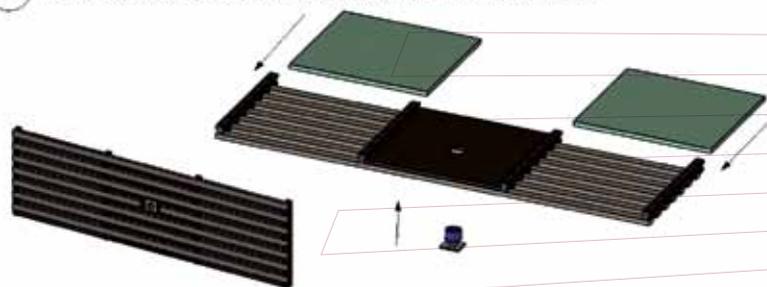
7 Mise en place de la patère



8 Fixation de la patère et maintien des lames par vissage



9 Pose des dalles de laine de roche et de l'élément



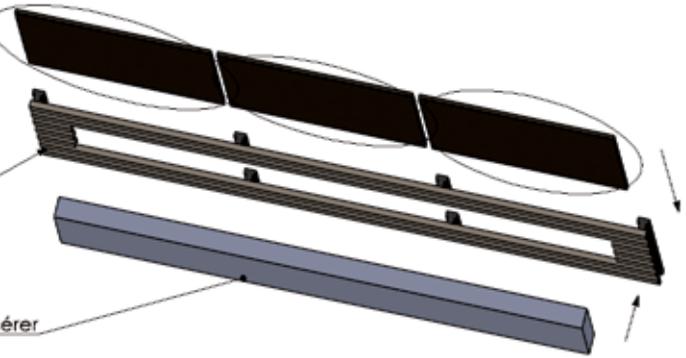
Points singuliers insertions d'éléments

Insertion d'un élément long

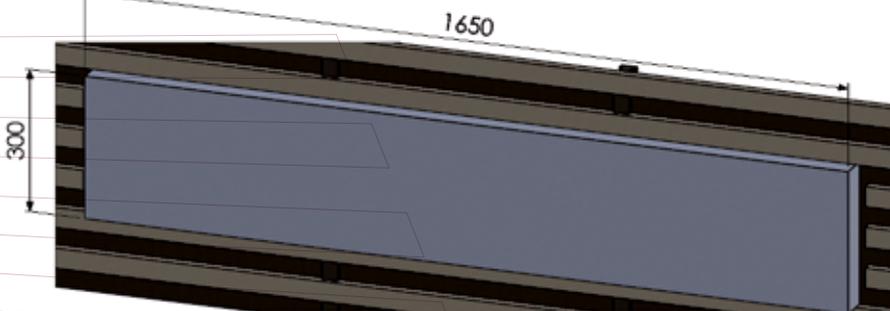
3 panneaux Aggloméré ou Multiplis¹
épaisseur 12 mm teinté couleur
dalle de laine de roche pour insertion,
coupe à la charge de l'entreprise de pose*

Panneau Lauder LINEA

Élément à insérer



Format maximum d'un élément à insérer sur panneau



* Coupe optionnelle en usine pour panneau LINÉA et / ou panneau pour insertion
¹ pour milieux humides

1 Insertion dans un panneau standard



2 Retrait des dalles de laine de roche



3 Découpe du panneau à l'endroit de l'insertion



4 Fenêtre d'insertion effectuée



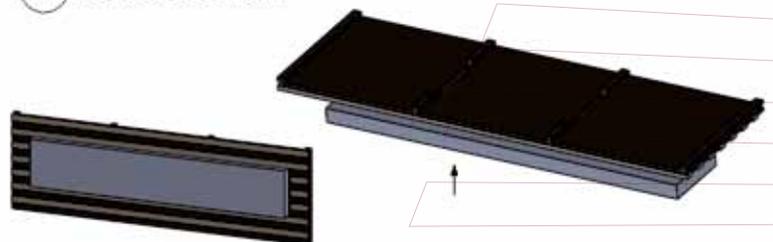
5 Mise en place des patères

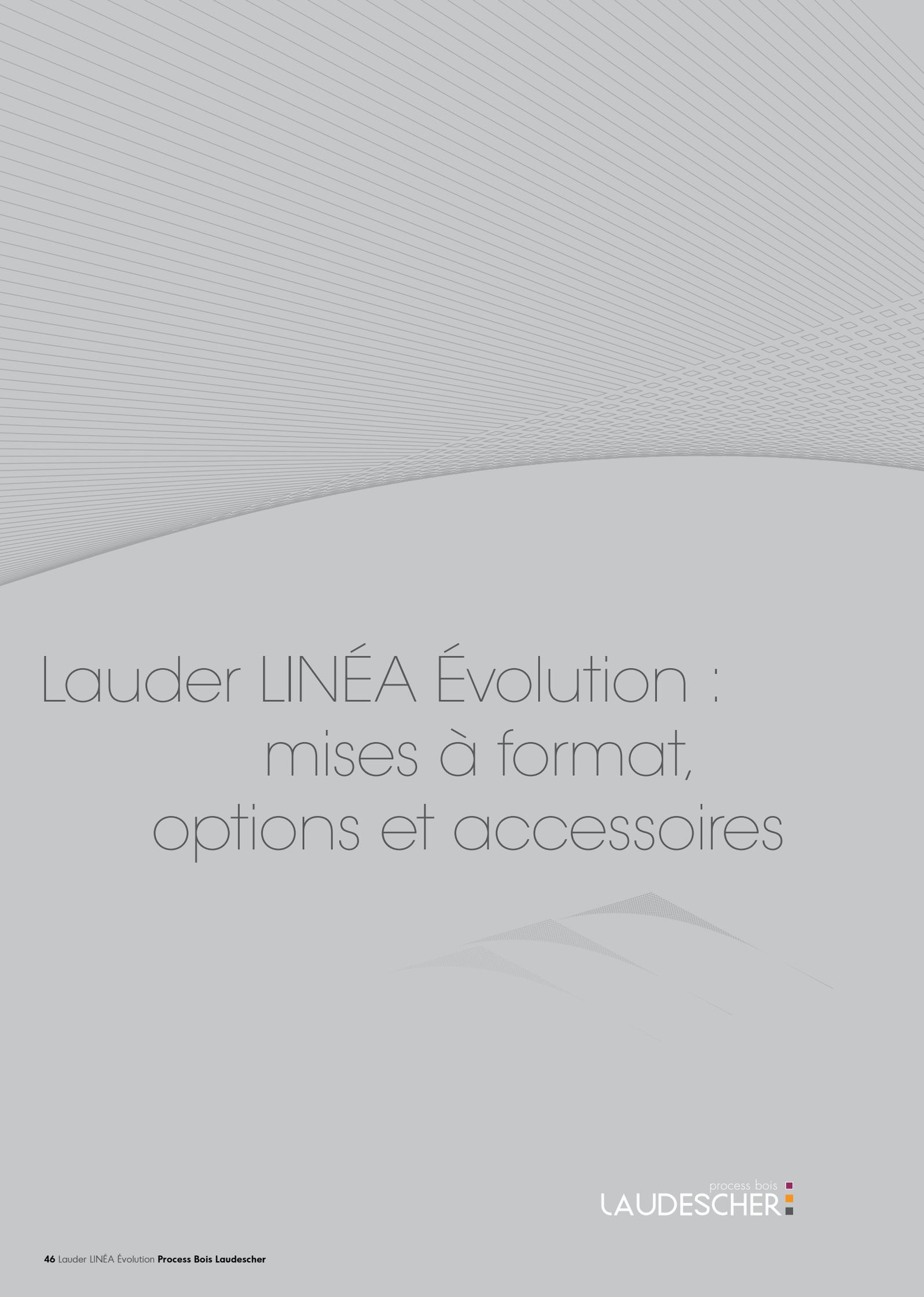


6 Fixation des patères et maintien des lames par vissage



7 Pose de l'élément





Lauder LINÉA Évolution : mises à format, options et accessoires

The background of the page features a complex, abstract geometric pattern. It consists of numerous thin, parallel lines that intersect to form a grid of small, diamond-shaped or square-like cells. The pattern is not uniform; it appears to be a perspective view of a grid, with lines converging and diverging, creating a sense of depth and movement. The overall effect is a modern, architectural aesthetic.

Les panneaux de la gamme Lauder LINÉA sont aisément transformables pour une adaptation parfaite aux contraintes de mise en oeuvre d'un projet.

Panneau re-coupable

Les panneaux de la gamme Lauder LINÉA sont conçus pour une parfaite flexibilité d'utilisation et / ou de transformation sur chantier.

L'offre standard est composée de deux dimensions modulaires :

- 1880 x 600 mm
- 1265 x 600 mm (non disponible en Multiplis)

Précaution d'emploi

Lame non maintenue par contre-latte : dépassant maximum autorisé 150 mm.

Coupe d'un panneau sur sa longueur

- 1 Définir l'emplacement de la coupe



- 2 Dévisser la contre-latte à déplacer



- 3 Déplacer la contre-latte



- 4 Re-visser la contre-latte



- 5 Couper les dépassants de lames



- 6 Panneau prêt à poser



Coupe d'un panneau sur sa largeur mur

- 1 Définir l'emplacement de la coupe



- 2 Couper le panneau en respectant la trame de ligné



- 3 Coupe effectuée



- 4 Panneau prêt à poser



Coupe d'un panneau sur sa largeur plafond

- 1 Définir l'emplacement de la coupe



- 2 Couper le panneau en respectant la trame de ligné



- 3 Coupe effectuée, rapprocher les 2 côtés du panneau



- 4 Installer les cornières de liaison



- 5 Percer puis visser les cornières de liaison



- 6 Panneau prêt à poser



Coupe biale de longueur

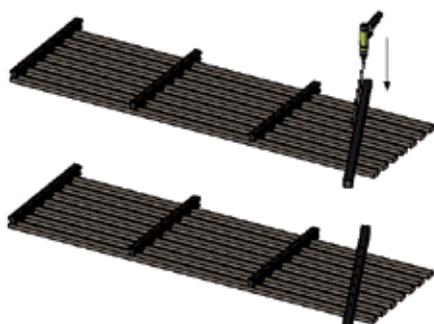
- ① Coupe biale en longueur sur panneau Lauder LINEA



- ② Démontage de la contrelatte



- ③ Mise en place du profil de coupe et vissage



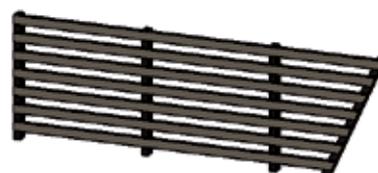
- ④ Mise à dimension des dépassants des lames



- ⑤ Mise à dimension des dépassants du profil



- ⑥ Panneau à dimension prêt à poser

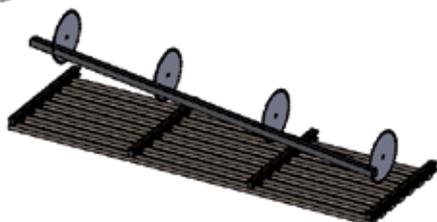


Coupe biaisée de largeur

① Coupe biaisée en largeur sur panneau Lauder LINEA



② Mise à longueur du profil de coupe



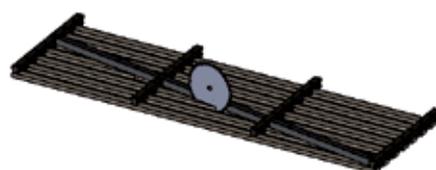
③ Mise en place du profil de coupe



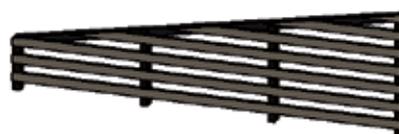
④ Vissage du profil de coupe pour maintien des lames



⑤ Mise à dimension des dépassants de lames

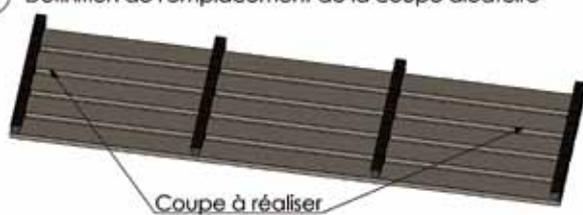


⑥ Panneau à dimension prêt à poser



Coupe aléatoire de longueur

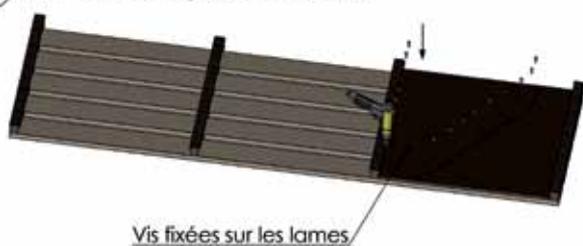
- 1 Définition de l'emplacement de la coupe aléatoire



- 2 Insertion du panneau de découpe (option)
Panneau Aggloméré ou Multiplex¹
épaisseur 12 mm teinté



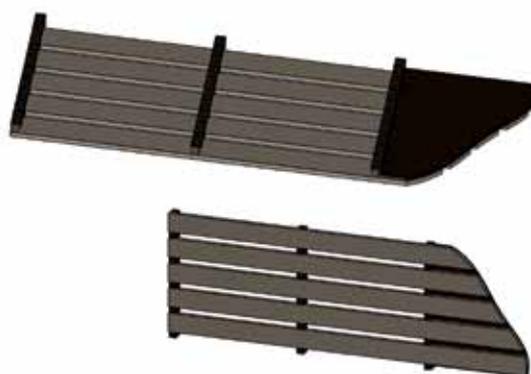
- 3 Fixation et traçage de la découpe



- 4 Découpe suivant le traçage à la scie sauteuse

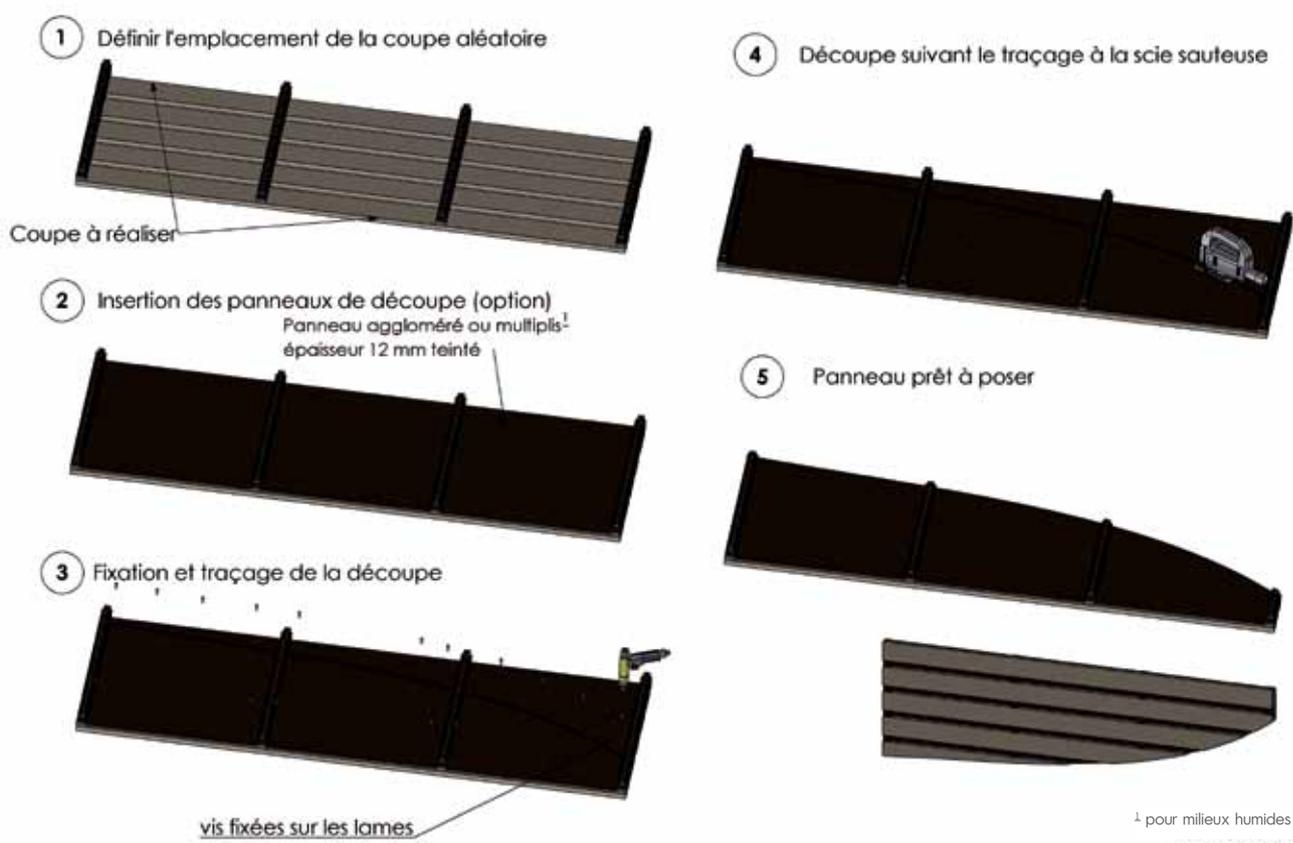


- 5 Panneau prêt à poser



¹ pour milieux humides

Coupe aléatoire de largeur



Contre-latte supplémentaire

La contre-latte supplémentaire permet plus de souplesse pour les recoupes panneaux, de s'adapter aux tableaux d'ouvertures ou de reconstituer et réutiliser des chutes de panneaux



Lame supplémentaire

La lame supplémentaire vous permettra de finaliser le chantier avec des profils identiques aux panneaux pour une finition soignée



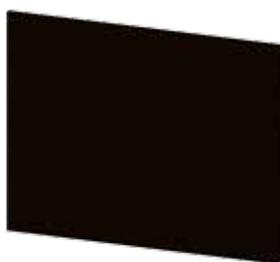
Profil de recoupe en biais

Le profil vous offre une meilleure flexibilité pour les découpes panneaux afin de s'adapter parfaitement aux contraintes du chantier



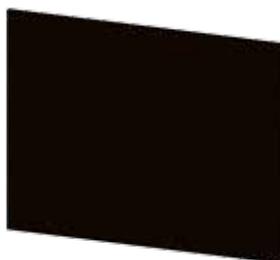
Patère

Le panneau vous offre la possibilité de réaliser diverses insertions ainsi que des découpes aléatoires



Dalle diffusante

La dalle diffusante sert à obturer le plénum tout en diffusant le son



Profil d'angle rentrant / sortant

Ce profil permet de gérer la finition des angles muraux

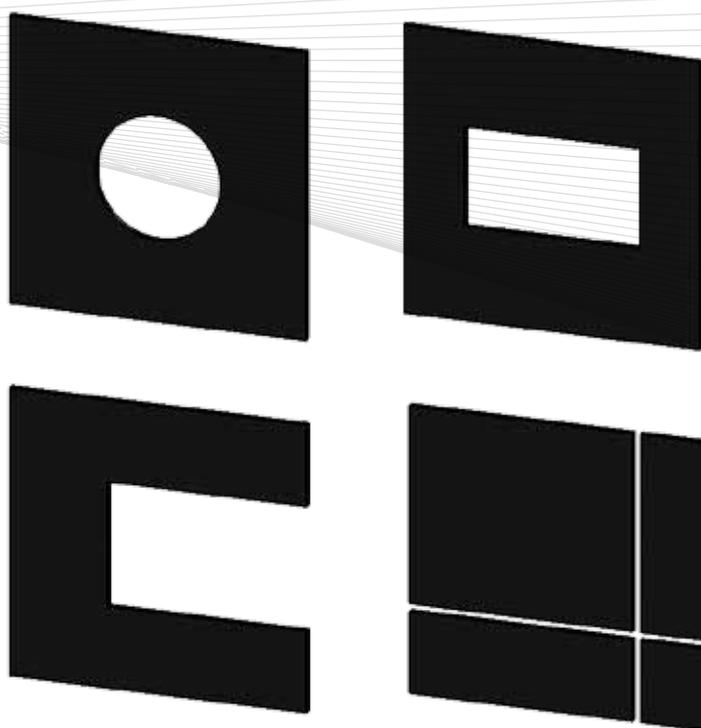


Profil de finition d'extension

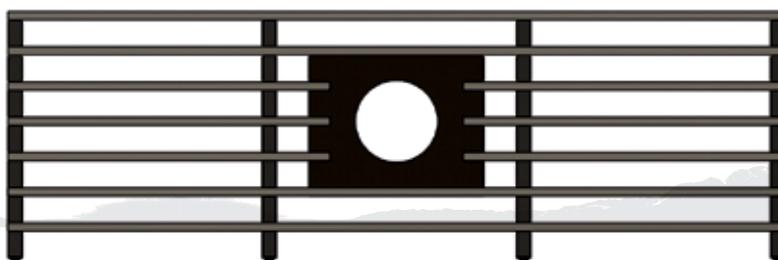
Cet accessoire permet la finition des retours (ouvertures...)



Option usinage patères
(nous consulter)



Option découpe et usinage
(nous consulter)



Conditions générales de vente

COMMANDES

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux conditions particulières éventuellement portées sur nos offres, ou confirmation de commande. La commande donnera lieu à un accusé de réception au plus tard dans les 48 heures de sa réception reprenant les caractéristiques des produits, leurs références ainsi que les conditions générales et particulières qui devra être retourné accepté et signé par l'acheteur afin de procéder au lancement de la fabrication.

En conséquence, les conditions d'achat de nos clients ne nous engagent pas, même si nous ne les contestons pas. Si nos livraisons sont acceptées, nos conditions de vente, de livraison et de paiement le sont également.

Toute commande doit être formulée par un écrit daté et signé sur papier à en-tête ou portant l'empreinte d'un cachet commercial, indiquant l'identité de l'acheteur.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif : les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur de demander la résiliation de la commande, de refuser la marchandise ou de demander des dommages et intérêts.

Toute fourniture commandée ne peut être qu'échangée, mais non reprise.

LIVRAISON

Délais : Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendent notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes. Le vendeur pourra les modifier d'un commun accord avec l'acheteur. La société LAUDESCHER s'efforce néanmoins de respecter les délais de livraison qu'elle indique à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf force majeure ou en cas de circonstances particulières ou hors de son contrôle, telles que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, délais d'approvisionnement matières (finition, essences de bois hors catalogue et nuancier), produits sur mesure, sans que cette liste soit limitative. Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. La société LAUDESCHER conserve la faculté de procéder à des livraisons partielles. Tout retard par rapport au délai indicatif de livraison initialement prévu ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par l'acquéreur et enregistrée par la société LAUDESCHER.

Risques : Les livraisons sont effectuées franco de port à partir de 1500 € HT. Le transfert des risques sur les produits vendus par la société LAUDESCHER s'effectue à la remise des produits au transporteur ou à la sortie des entrepôts de la société LAUDESCHER, voire à la date à laquelle la livraison aurait dû avoir lieu, en cas de défaut de l'acheteur.

Transport : Il appartient à l'acheteur, en cas d'avarie des produits livrés ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 du Code de Commerce, et dont copie sera adressée simultanément à la société LAUDESCHER, sera considéré accepté par l'acheteur.

Réception : Sans préjudice des dispositions à prendre par le client vis-à-vis du transporteur, telles que décrites ci-dessus, en cas de vice apparent ou de manquant, toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne sera acceptée par la société LAUDESCHER que si elle est effectuée par écrit, en lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai de 3 jours prévu à l'article ci-dessus. Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés. Aucun retour de produit ne pourra être effectué par l'acheteur sans l'accord préalable exprès, écrit, de la société LAUDESCHER, obtenu notamment par télécopie ou courrier électronique. Les frais de retour ne seront à la charge de la société LAUDESCHER que dans le cas où un vice apparent ou des manquants, est effectivement constaté par cette dernière ou son mandataire. Seul le transporteur choisi par la société LAUDESCHER est habilité à effectuer le retour des produits concernés. Lorsque après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par la société LAUDESCHER ou son mandataire, l'acheteur ne pourra demander à cette dernière que le remplacement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celle-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande. La réclamation effectuée par l'acquéreur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par l'acheteur des produits concernés. La responsabilité de la société LAUDESCHER ne peut, en aucun cas, être mise en cause pour fait en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol, même si elle a choisi le transporteur.

Suspension des livraisons : En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, la société LAUDESCHER se réserve la faculté de suspendre toutes livraisons en cours et / ou à venir.

PAIEMENT

Paiement comptant : Toutes les commandes que la société LAUDESCHER accepte d'exécuter le sont, compte tenu du fait que l'acheteur présente les garanties financières suffisantes, et qu'il règlera effectivement les sommes dues à leur échéance, conformément à la législation en vigueur. A défaut de convention

expresse contraire, les marchandises sont payables à CARENTAN à 60 jours selon la loi de modernisation de l'économie, date de facture, sans escompte. Les échéances particulières sont spécifiées sur chacune des factures. La société LAUDESCHER se réserve le droit de demander le paiement contre-remboursement dans tous les cas où elle le jugera nécessaire. Les paiements stipulés « comptant » doivent être effectués, selon la pratique commerciale dans un délai de 10 jours à ne pas dépasser. De convention expresse, tout retard apporté au règlement d'une échéance entraîne de plein droit, et sans mise en demeure :

- a) L'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues à quel titre que ce soit, et quel que soit le mode de règlement initialement prévu.
- b) le paiement par l'acheteur de pénalités fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit des comptes de l'acheteur.
- c) En cas de recouvrement par voie contentieuse ou juridique, le prix de vente dû par l'acheteur est majoré de plein droit de 10% pour honoraires de recouvrement sans préjudice de dommages intérêts au titre de frais.

Si la société LAUDESCHER a des raisons sérieuses ou particulières de craindre des difficultés de paiement de la part de l'acquéreur à la date de la commande, ou postérieurement à celle-ci, ou encore si l'acheteur ne présente pas les mêmes garanties qu'à la date d'acceptation de la commande, elle peut subordonner l'acceptation de la commande ou la poursuite de son exécution à un paiement comptant ou à la fourniture par l'acheteur de garanties.

Cette dernière aura également la faculté, avant l'acceptation de toute commande, comme en cours d'exécution, d'exiger du client la communication de ses documents comptables, et notamment des comptes de résultat, même prévisionnel, lui permettant d'apprécier sa solvabilité.

En cas de refus par l'acheteur du paiement comptant sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier, la société LAUDESCHER pourra refuser d'honorer la(les) commande(s) passée(s) et de livrer le produit concerné, sans que l'acheteur puisse arguer d'un refus de vente injustifié, ou prétendre à une quelconque indemnité.

Refus de commande : Dans le cas où un acheteur passe une commande à la société LAUDESCHER, sans avoir procédé au paiement de la(des) commande(s) précédente(s), la société LAUDESCHER pourra refuser d'honorer la commande et de livrer le produit concerné, sans que l'acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété des produits de la société LAUDESCHER est suspendu jusqu'à complet paiement du

prix de ceux-ci par l'acheteur, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délai de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L. 624-16 du Code de Commerce.

De convention expresse, la société LAUDESCHER pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession de l'acheteur, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et la société LAUDESCHER pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.

L'acheteur ne pourra revendre ces produits non payés que dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise, et ne peut en aucun cas nantir ou consentir de sûreté sur ses stocks impayés.

En cas de défaut de paiement, l'acheteur s'interdira de revendre ses stocks à concurrence de la quantité de produits impayés. L'ensemble des risques pour les dommages causés ou subis par les marchandises incombe néanmoins à l'acheteur dès la mise à disposition de celles-ci.

L'acheteur est tenu de prévenir la société LAUDESCHER de toute mesure prise par tiers sur lesdites marchandises, pour exemple des saisies pratiquées.

En cas de non-paiement d'une seule échéance, la société LAUDESCHER se réserve le droit d'exiger la restitution des marchandises livrées. Cette revendication pourra être faite par tous les moyens : lettre recommandée, inventaire contradictoire, sommation d'huissier.

En cas de revente ou de transformation par l'acheteur, celui-ci s'engage, à première demande de la société LAUDESCHER, à céder tout ou partie des créances acquises sur les sous-acquéreurs et ce, à concurrence des sommes encore dues.

Délais*

LINÉA Évolution PLAFONDS

		Tilleul	Pin	Hêtre	Mélèze	Douglas	Red Cedar	Multiplis*	Wax Color
2.4.3	1880/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	4 semaines	nous consulter	+2 semaines
	1265/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	4 semaines		+2 semaines
9.2.3	1880/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	6 semaines	6 semaines	nous consulter	+2 semaines
	1265/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	6 semaines		+2 semaines
4.2.4	1880/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	6 semaines	nous consulter	+2 semaines
	1265/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	6 semaines		+2 semaines
2.6.6	1880/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines			6 semaines	nous consulter	+2 semaines
	1265/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines			6 semaines		+2 semaines

* Application pour milieu humide (intérieur)

* Ces délais prennent effet à réception des plans et quantités validés

LINÉA Évolution MURS

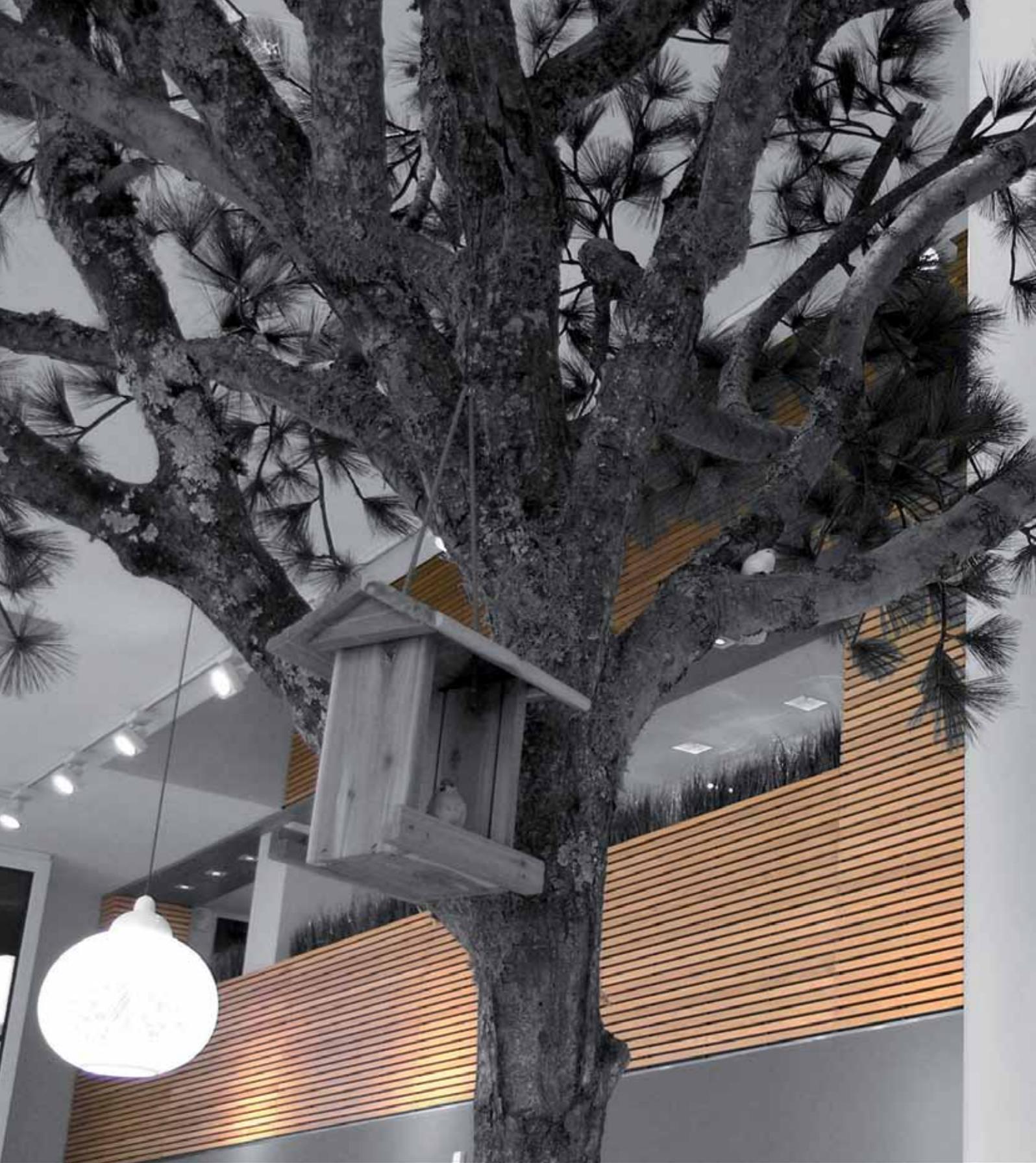
		Tilleul	Pin	Hêtre	Mélèze	Douglas	Red Cedar	Multiplis*	Wax Color
4.2.1	1880/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	6 semaines	nous consulter	+2 semaines
	1265/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	6 semaines		+2 semaines
4.2.4	1880/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	6 semaines	nous consulter	+2 semaines
	1265/600	6 semaines	4 semaines	4 semaines	4 semaines	6 semaines	6 semaines		+2 semaines

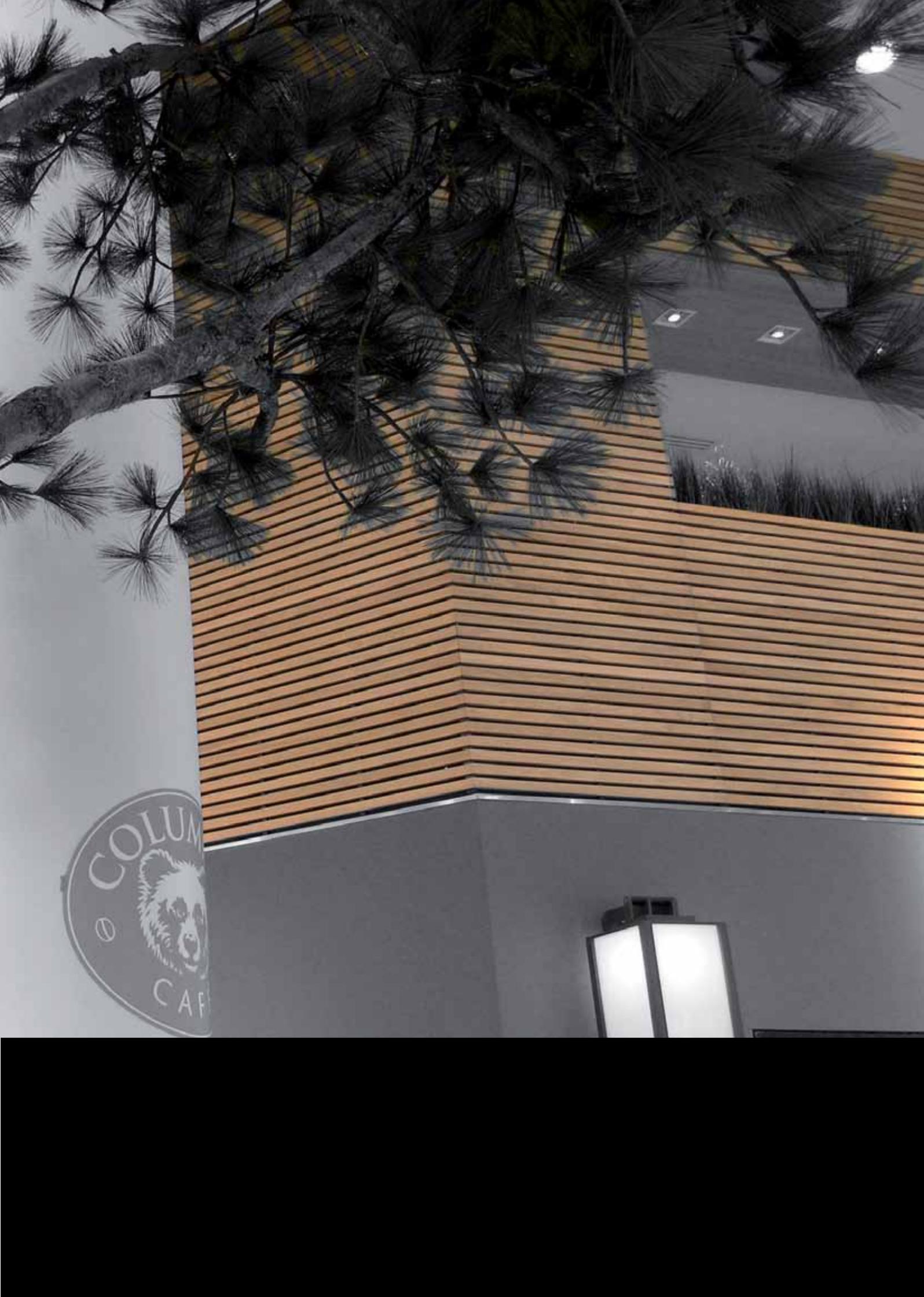
* Application pour milieu humide (intérieur)

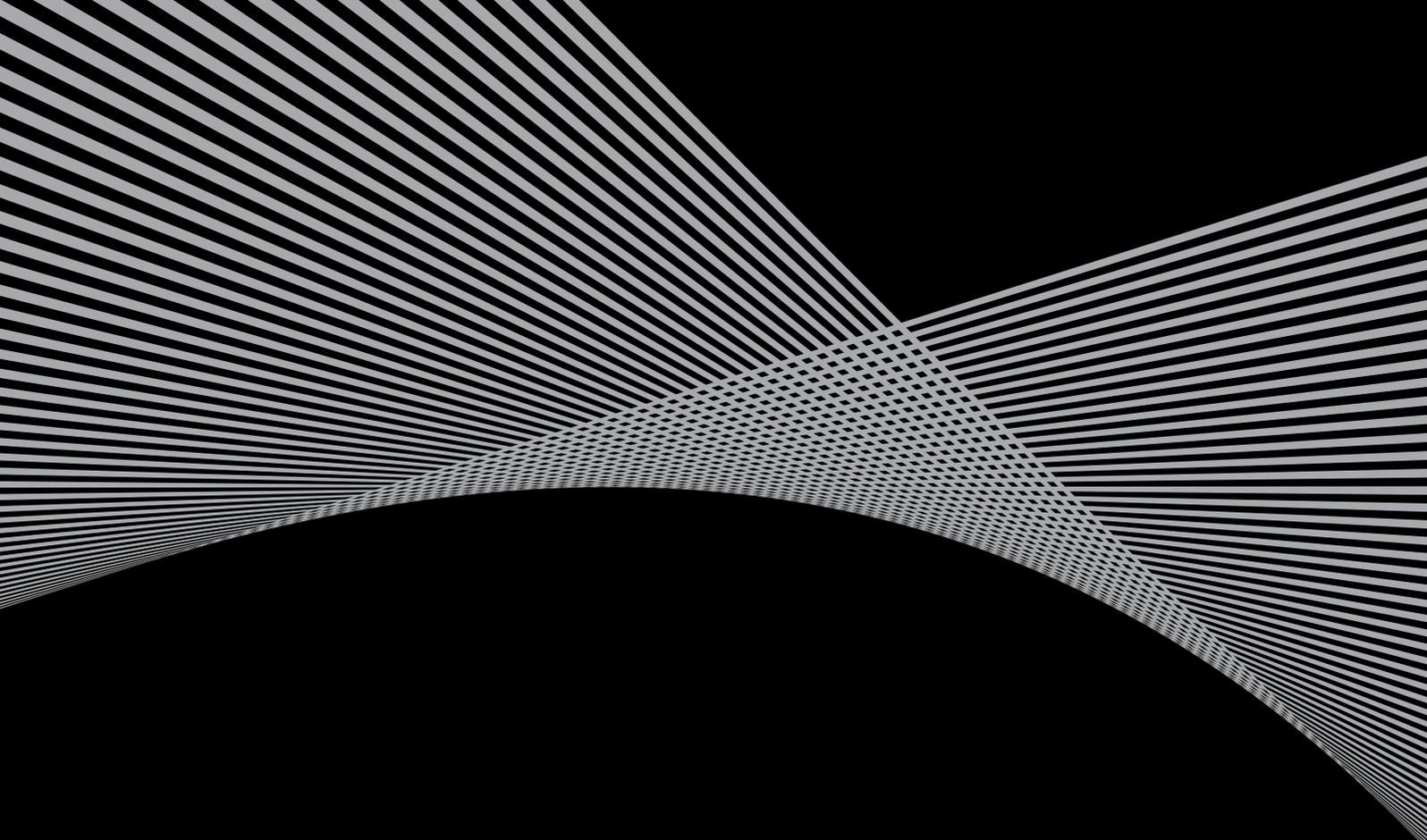
Venez découvrir nos réalisations sur www.processbois.com











process bois ■
LAUDESCHER ■

Siège social (50)

Z.I de Pommenauque
Carentan 50500

Tél. +33 (0) 233 420 952
Fax. +33 (0) 233 421 569

info@laudescher.com
www.processbois.com

Une marque Laudescher industrie

